

L'ÉCHO DE JOIGNY

Bulletin de
l'Association Culturelle et d'Études de Joigny



N° 64



2007

STUP

J.L. ETERNOT

ENTREPRISE DE PEINTURE

TOUS REVETEMENTS

SOLS ET MURS

TOUTES ISOLATIONS

ETANCHEITE

FAÇADES ET TERRASSES

TRAITEMENT DE CHARPENTE

PAR INJECTION

MAGASIN DE VENTE

GROS ET DEMI-GROS

20 bis, route de Paris

89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 91 49 67

Fax : 03 86 62 31 56



HORLOGERIE
BIJOUTERIE
JOAILLERIE
ORFEVRERIE
CREATION

TRANSFORMATION
RESTAURATION
DE VOS BIJOUX &
VOTRE HORLOGERIE

AUBERT MARTIN

L'AFFIRMATION D'UN STYLE

1, quai Général Leclerc
89300 JOIGNY
Tél. : 03 86 62 02 82

C.C. INTERMARCHÉ
89300 JOIGNY
Tél. : 03 86 62 17 25

C.C. INTERMARCHÉ
89600 ST FLORENTIN
Tél. : 03 86 43 47 72

1, rue Colette
89130 TOUCY
Tél. : 03 86 44 15 36



librairie papeterie berger

7, quai ragobert 89300 joigny

Tél. 03.86.62.14.56 - Fax. 03.86.91.74.24

Ets CROUZY

52, Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY
Tél. 03 86 62 22 33

Quincaillerie Bricolage Ménage Chauffage Jardinage

Magasin ouvert du mardi au samedi

L'ÉCHO DE JOIGNY

Bulletin de
l'Association Culturelle et d'Études de Joigny

N° 64



2007

Association Culturelle et d'Etudes de Joigny (ACEJ)

6, Place du Général Valet
89300 – JOIGNY

Téléphone, Fax : 03 86 62 28 00
Site Internet : www.acejoigny.com
Courriel : acejoigny@wanadoo.fr

COTISATIONS 2007 :

Cotisation simple 20 euros
Cotisation couple 25 euros

à adresser au siège de l'association
(C.C.P. DIJON N° 2100.92 Z)

Bienvenue au Photo-Club de Joigny

Entre le photo-club de Joigny et notre association, les liens naturels existent depuis longtemps. Il s'agit de véritables liens de parenté, puisque la photographie a sa place parmi les arts et la culture. Quelques grands artistes lui ont donné ses lettres de noblesse depuis... plus d'un siècle et demi, puisque Nadar opérait bien avant 1840.

Comme les artistes des arts plastiques, les photographes relèvent le défi de la technique et ils maîtrisent la matière pour aboutir à la beauté.

Comme les peintres, les photographes se partagent entre les deux pôles du réel et de l'imaginaire, de la réalité et du rêve. Ils sont des créateurs. Rien d'étonnant à ce que des peintres célèbres, comme Delacroix, Toulouse-Lautrec, Bonnard, Falguière, Degas, Picasso, Bacon aient été de grands photographes. De même que ce grand sculpteur que fut Rodin.

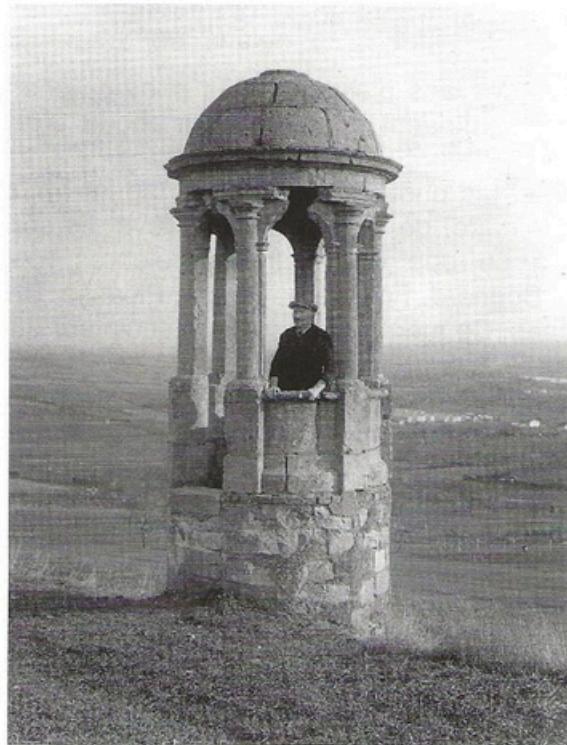
Que nos deux associations souhaitent fusionner, rien n'est plus naturel. Notre activité « Photo Club » complètera si bien notre activité « peinture ».

Nous espérons, de part et d'autre, plus qu'une addition de moyens, mais une multiplication des compétences et des domaines d'intervention. Que la maîtrise des techniques photographiques, d'un côté, et la connaissance du passé de notre ville, d'un autre côté, débouchent sur une belle œuvre !

Bienvenue au « Photo-Club », à ses dirigeants et à ses adhérents.

Xavier François-Leclanché
Président de l'ACEJ

ETUDES et TRAVAUX



Le cours de l'Yonne : Quelques archives et études méconnues.

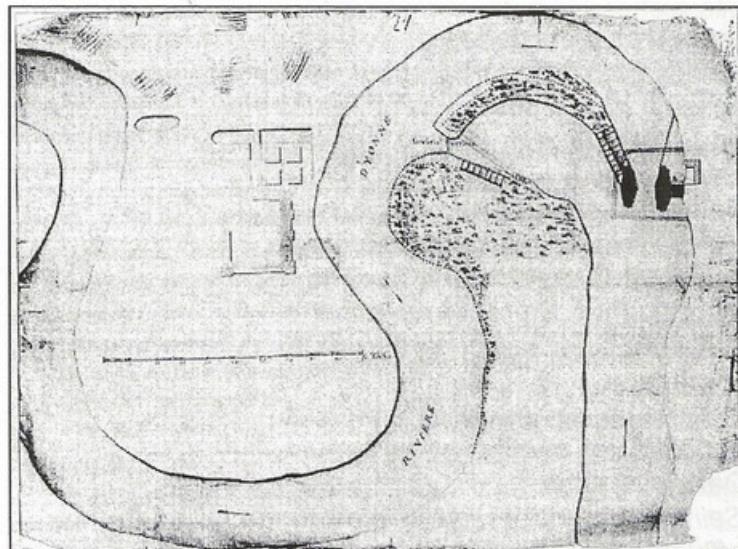
Jean-Paul Delor¹

Ces notes se proposent de faire connaître aux lecteurs du bulletin de l'ACEJ, l'existence de documents peu connus, cartes et descriptions concernant le cours de l'Yonne, notamment entre Auxerre et Sens.

Les Archives Nationales à Paris et celles des Ponts et Chaussées :

Elles renferment les archives de la navigation : les travaux d'aménagement des cours d'eau entrepris depuis le début du XIXe siècle par l'administration des Ponts et Chaussées ont donné lieu à la rédaction de multiples rapports et au levé de plans et profils du lit de la rivière, là où ils étaient effectués.

Plan du pertuis de Régennes, vers 1728. (Bibliothèque de l'Institut de France, ms 1307, publié dans René Louis et Charles Porée, Le domaine de Régennes ..., 1939).



¹ D'après Annie Dumont, Michelle Hamblin, Philippe Guyot, Patrice Wahlen. Caractérisation du potentiel archéologique d'une vallée fluviale par une approche documentaire, in C. Sapin, C. Petit, 2000. *Dynamique d'occupation de la plaine alluviale de l'Yonne, en amont d'Auxerre, du Néolithique à nos jours*. Rapport intermédiaire du Programme de Recherche, UMR 5594, Dijon. p. 59-87.

Ces documents indiquent notamment les hauts fonds naturels qui constituaient autant d'écueils pour la navigation. C'est pourtant à proximité que se focalisaient les habitats, moulins et pêcheries. Grâce aux études préparatoires de A. Robillard et JH Chanoine en 1844, en vue de la canalisation de l'Yonne, 73 gués ont été reconnus entre Auxerre et Montereau, sur une longueur de 120 km. Paul Lebel en 1933 puis Verdier de Pennery en 1958 en ont fourni une liste descriptive. (Verdier de Pennery Pierre, *Les gués de l'Yonne entre Auxerre et Montereau*, 29e congrès de l'ABSS, Clamecy 1958, CR. AB, t. 32 (1960), p. 296-297, et BSSY, t. 98 (1959-1960), p. 364.)

On peut également y trouver d'intéressantes cartes du XVIII^e siècle concernant les droits liés aux possessions des rivières et des fleuves (péages et droits divers perçus sur l'exploitation des bacs, des ponts, des ports, des pêcheries ou des moulins) qui font l'objet de recensement précis.

Les Archives militaires et la cartothèque IGN à Saint-Mandé :

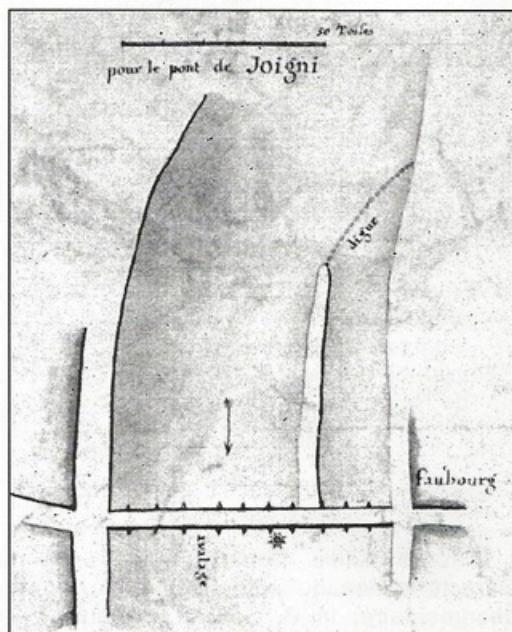
Les comptes rendus des militaires envoyés sur le terrain au début du XIX^e siècle, « Mémoires et reconnaissances », ont servi à établir les premières cartes d'Etat Major 1/80.000°, datées des années 1838-1840. Ces documents à l'échelle 1/40.000° donnent des informations précieuses concernant les berges, les îles, les paléochenaux, les ponts et les gués.

Les Archives de la Bibliothèque nationale (Richelieu) :

Le département des cartes et plans contient notamment un atlas rédigé en 1738 (levés de 1732-1737, carte générale 1766) par l'abbé Delagrive, où figure notamment tout le bassin de l'Yonne, de la source à la confluence, avec tous les affluents. Un texte descriptif et des annotations accompagnent ce document et donnent des indications sur les aménagements, les ports, les moulins et les pertuis. Delagrive abbé, 1766. *Cours de la Seine et des rivières et ruisseaux y affluens*. B.N. Richelieu, cote Res. GECC 1283.

Le pont et la digue de Joigny avant 1737.
Détail extrait de la planche 8 de la carte de l'abbé Delagrive. BN Richelieu.

Voir aussi Planche IV, in cahier couleur : Planches XI à XIII extraites de la carte de l'abbé Delagrive. BN Richelieu.



Les Archives Départementales de l'Yonne

Les documents conservés dans les fonds des Archives départementales de l'Yonne sont particulièrement riches. Pour le Moyen Âge et l'Ancien Régime, si les archives d'origine royale, ducale et comtale sont importantes et souvent sans lacune majeure, ce sont avant tout les fonds en provenance des grandes entités ecclésiastiques, évêché, chapitre cathédral, grandes abbayes et couvents, qui renseignent le mieux.

Ils apportent quantité de renseignements sur la diversité formelle des aménagements du cours de l'Yonne, de ses berges et de ses proches abords. Comme pour les sources contemporaines (XIXe siècle jusqu'à 1940), les sources anciennes bénéficient d'inventaires sommaires très précis, notamment ceux réalisés par les archivistes Maximilien Quantin, Charles Porée et Francis Molard. Plus récemment, le catalogue des cartes et plans conservés aux Archives Départementale de l'Yonne, dû à Claude Hohl, constitue un remarquable outil de travail pour des documents et figures, disséminés dans de nombreuses séries.

Outils de recherche (séries G et H):

Maximilien Quantin, *Histoire de la rivière d'Yonne...*, 1885

Maximilien Quantin.- *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 – Yonne - Archives ecclésiastiques, tome II*, série G [évêché, chapitres, fonds paroissiaux et archives des cures]. Auxerre, Imprimerie Charles Gallot, 1873, VIII-470 p.

Maximilien Quantin.- *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 – Yonne – Archives ecclésiastiques, tome III*, série H [abbayes et couvents]. Auxerre, Imprimerie Charles Gallot.

Francis Molard.- *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 – Yonne – Archives ecclésiastiques, tome II*, série H et H supplément [archives des commanderies et des hôpitaux]. Auxerre, Imprimerie Albert Gallot, 1899, CLIV-238 p. [le supplément, qui concerne des archives hospitalières encore conservées dans les hôpitaux à la fin du XIXe siècle, fait l'objet, pages 89 à 238, d'un inventaire rédigé par Eugène Prot].

Claude Hohl - *Archives départementales de l'Yonne – Catalogue des cartes et plans anciens*. Auxerre, Imprimerie Graphi-Union, 1982, 232 p.

Anne-Laurence Vesperini - *Guide des sources de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre des origines à nos jours*. Mémoire de maîtrise d'archivistique, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, 1995, 281 p.

Archives de l'évêché d'Auxerre (G 1592 à G 1719) : inventaires des titres (dont ceux du domaine de Régennes), mémoires sur l'état des

paroisses du diocèse, nombreux plans des propriétés de l'évêché, dont des censiers, baux (ex : moulin Bouffaut, dès le XVe siècle). Titres, baux et marché divers depuis le XIIIe siècle.

Chapitre cathédral d'Auxerre (G 1796) : important dossier de la fin du XVIIIe siècle, avec un « mémoire sur le droit de pêche dans la rivière d'Yonne depuis la tour Saint-Pancrace [Auxerre] jusqu'à l'île Paul près Gurgy ».

La Bibliothèque Municipale d'Auxerre

Elle possède deux fonds particulièrement intéressants : *Mémoires sur l'histoire du diocèse d'Auxerre*, XVIIe siècle, 3 volumes, papier, 31 X 20 cm (Ms 156-157-158).

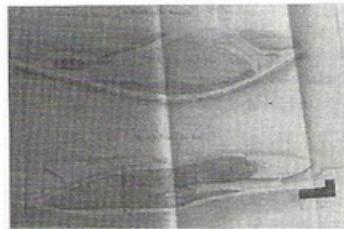
Il s'agit là du travail manuscrit rédigé en français par Dom Georges Viole, moine de l'abbaye bénédictine Saint-Germain d'Auxerre vers 1650, à partir de la *Gesta Pontificum autissiodorenum* (publiée en 1653 dans *La Nouvelle Bibliothèque du Père Labbe*) en vue d'une publication imprimée qui n'a en fait jamais vu le jour. L'auteur a consulté une masse importante d'archives conservées dans les établissements religieux du diocèse et aujourd'hui disparues. Si l'essentiel de ses considérations historiques générales ou événementielles a été reprise dans le grand ouvrage que publie en 1743 l'érudit historien du diocèse l'abbé Jean Lebeuf (*Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*), il est certain que ce dernier n'a pas utilisé l'ensemble des informations contenues dans les quelque 3332 pages du manuscrit de son prédécesseur.

Cette documentation concerne plus particulièrement les abbayes Saint-Cosme-Saint-Damien puis Saint-Marien, l'abbaye cistercienne dite " des Isles " et l'abbaye bénédictine Saint-Julien à Auxerre,

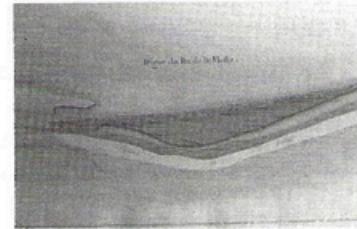
Emile Amé, " *Atlas des îles et îlots de la rivière Yonne* ". In folio, 45 X 30 cm, 42 plans coloriés, 1841. Architecte et collaborateur de Viollet-le-Duc, E. Amé (1821-1900) fut aussi conducteur de travaux au Canal de Bourgogne. Cet album contient les plans de toutes les îles parsemant l'Yonne en aval d'Auxerre. On y voit figurés certains aménagements : digues, ports, estacades, berges aménagées, chemin de halage...

Les Archives Départementales de Côte d'Or

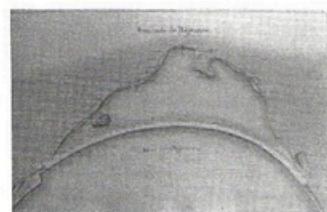
La série B (1ère partie, fonds de la Chambre des Comptes de Dijon) : Cartulaire des fiefs de l'Auxerrois (B 10425), document établi en 1523 sur une copie datant de 1516, faite sur un ancien cartulaire des fiefs et arrière-fiefs du bailliage d'Auxerre « qui était audit Auxerre en la chambre du conseil en un grand coffre de chesne »



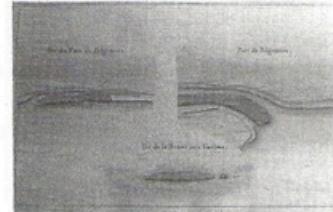
Île de la Ferme des Isles et île brûlée,



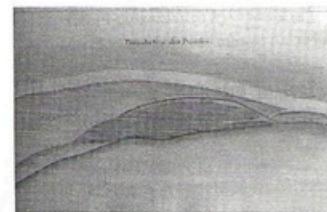
Digue du Ru de la Mothe,



Régennes, estacade,



Parc et port de Régennes,



Appoigny, Pâts du Gué des pucelles,

Extrait de l'Atlas des îles et îlots de la rivière Yonne". Emile Amé, "In folio, 45 X 30 cm, 42 plans coloriés, 1841.

La série C (fonds

de l'Intendance de Bourgogne et fonds des « Etats » du duché de Bourgogne, comtés et pays adjacents) ne renseignent que les XVIIe et XVIIIe siècles :

- Pont d'Auxerre, réparations, entretien (C 2998, 3126, 3132, 3169, 3175, 3178, 3183, 3232, 3901, 3902, 3912, 7477).
- Rivière, port et quai de l'Yonne à Auxerre (C 3231, 3232, 3238, 3365, 3833, 3908, 3909, 3910, 3913)
- *Pont de Pierre sur le Baulches* (C 3144)
- Îles et îlots sur les rivières navigables (C 2999)
- Bacs sur l'Yonne, au XVIIIe siècle (C 336, 337, 2130, 2550, 3232)
- Flottage (C 3002, 3005)
- Droits de pêche (C 2549)
- Ponts sur la portion de vallée entre Cravant et Appoigny (C 3169, 3178, 3179, 3183, 3184, 3187, 3189, 3195, 3206, 3215, 4034, 4456)



Joigny, départ de course cycliste (début du XXe siècle)

Les lieux-dits du canton de Brienon-sur-Armançon ; approche toponymique

François GENREAU

Cet article reprend, en l'actualisant et en allégeant ses notes, une étude publiée dans trois livraisons successives d'une revue pédagogique aujourd'hui disparue, Géo 89.

Habiter un canton rural ou la périphérie d'une ville amène à s'intéresser aux noms des lieux-dits côtoyés chaque jour : noms de villages, de hameaux, de climats qui composent le finage local. Ces noms, que les agriculteurs utilisent quotidiennement, font partie de la mémoire rurale et collective locale, avec des appellations qui, hélas, deviennent au fil des ans de plus en plus incompréhensibles aussi bien aux nouveaux ruraux qu'aux agriculteurs eux-mêmes.

Pendant longtemps la toponymie a été surtout le domaine des spécialistes d'étymologie et d'onomastique. Cependant peu à peu géographes, historiens, érudits locaux, archéologues, géologues et responsables des services départementaux de l'agriculture se sont intéressé à cette science, toponymie et microtoponymie, pour mieux comprendre l'histoire des villages et terroirs, pour mieux comprendre aussi l'emprise constante et progressive de l'homme sur l'environnement.

Bref rappel de l'origine des noms des lieux-dits

L'étude porte sur les noms de lieux-dits des onze communes qui ont composé depuis 1801 le canton de Brienon-sur-Armançon. Voici, classées par ordre décroissant de superficie, les communes concernées :

Bussy-en-Othe, Venizy, Brienon-sur-Armançon (dont Bligny-en-Othe, commune rattachée), Turny, Bellechaume, Champlost, Chailley, Esnon, Paroy-en-Othe et Mercy.

Ce canton peut être considéré comme un échantillon représentatif du département de l'Yonne. On y trouve des reliefs nuancés et des sols variés : graveleux et brûlants dans la vallée de l'Armançon, lourds et argileux dans les vallées du Créanton et de la Brumance, calcaires et perméables (craie) mais se réchauffant vite et se cultivant bien sur les plateaux ou les pentes. L'économie traditionnelle était variée, liée non

seulement à l'agriculture (dont la viticulture) et à l'élevage, mais aussi au sous-sol (fours à chaux, tuilleries), à la forêt (travail du bois, vente de bûches sur Paris et sa région...), ainsi qu'à l'exploitation de l'énergie hydraulique (moulins, foulons, tanneries...).

C'est en outre une grande région de passage depuis la Préhistoire :

- sites néolithiques nombreux dans les vallées et sur les pentes des plateaux.
- nécropoles de l'Age du Bronze ("Ferme de Noël" à Brianon, site de "Courchamp" à Turny) et de l'Age du Fer (à Bussy, Esnon, Brianon), chemins protohistoriques.
- Les Gallo-Romains (à *Eburobriga*, aujourd'hui Avrolles, situé en limite des communes de Venizy, Champlost et Brianon) ont marqué fortement la région, non seulement par leur civilisation, leurs voies de communication et les traces de leur cadastre, mais aussi dans les toponymes. Les nombreuses *villae* sont souvent à l'origine de noms de villages, de hameaux ou de certains lieux-dits (à Venizy, Turny, Mercy, Bligny, Thury...).

Au Moyen Age, les abbayes de Pontigny et de Dilo ont, par leurs défrichements, modifié le paysage et les lisières de la forêt d'Othe. Quant aux puissants, édifiant des châteaux, d'abord en bois, puis des châteaux forts ou maisons fortes le long des voies de passage, ils sont à l'origine de nombreuses dénominations de climats, comme nous le développerons.

Ainsi l'espace rural du canton porte-il à travers ses toponymes des marques indélébiles de son passé. Ces noms, très tôt, ont eu une signification pratique : en effet les puissants, laïcs ou ecclésiastiques, ont dû donner une dénomination spécifique à tel ou tel endroit de leur domaine car, confiant l'exploitation à des tenanciers moyennant redevances et corvées, il leur fallait tenir à jour des registres (polyptiques, chartes et terriers) permettant l'identification précise des lieux.

Mais après la Révolution, avec le morcellement des parcelles et l'établissement de documents fiscaux comme le cadastre napoléonien, beaucoup de toponymes, souvent purement oraux jusque là, sont transcrits et ainsi entrent dans la mémoire écrite du terroir.

Certains de ces noms avaient une origine linguistique fort lointaine (celte, latine, romane, en vieux français) ; certains sont plus récents (du XVe au XVIIIe) et d'autres enfin datent tout simplement du XIXe, comme "La Bascule", "La Fosse à Boue", toponymes liés au développement de la culture de la betterave à sucre et à l'implantation de la sucrerie de Brianon en 1873.

Il est bien évident que nous ne citerons pas tous les toponymes, en de fastidieuses listes. Nous nous bornerons à choisir les exemples les plus significatifs, si possible dans chaque commune étudiée.

Bon nombre de toponymes ont disparu, souvent les plus significatifs, entre le début du XIXe et les années 1960-1970, avec le remembrement. De nos jours, certaines feuilles de sections remembrées des cadastres du XXe ne comportent plus que trois ou quatre noms de lieux-dits qui n'ont souvent

que peu de rapport avec les appellations d'origine. Parfois, elles ont transcrits les noms en les déformant, comme nous le verrons.

L'étude des toponymes doit donc partir des plans anciens, en particulier des plans d'arpentage du XVIII^e siècle, déposés aux archives départementales, et de ceux du cadastre napoléonien.

Signification des toponymes provenant de la géographie physique

LE RELIEF LOCAL

Il n'atteint pas une grande altitude ni de fortes dénivellations ; on passe de 87 m à Esnon, à 293 m sur la commune de Champlost. L'ensemble reste varié comme l'illustrent certains noms de lieux-dits.

Les Hauteurs :

- "**Mont**" : terme peu usité et jamais employé seul. On le trouve dans les toponymes suivants : "Haut Chaumont" (Turny), "Chaumont" (Bussy), "Montelard" (Venizy) : *mont clair*, "Monmain" (Venizy) : *mont moyen*, "Beau-Moncet" (Turny), moncet étant un diminutif de mont.

- "**Montagne**" : appellation encore plus rare. Un seul lieu-dit, à Paroy-en-Othe: "La Montagne Blanche". Cependant, à Venizy comme à Boudernault, elle est présente dans le langage oral ; on parle encore de la "Montagne" ou de la "Fausse montagne" pour désigner la côte de Saint-Florentin. Il en est de même à Brienon pour désigner la "Montagne" du Mont Saint-Sulpice.

- "**Le Crêt**" (Champlost) : "Les Crêtées" (Bellechaume), "**Les Buttes**" (Brienon), désignent des reliefs de moindre altitude.

- "**Haut**" : déterminant commençant beaucoup de toponymes : "Les Hautes Mauvières" (Venizy), "Le Haut du Bouton" (Chailley), "Le Haut de la grande Pièce" (Bligny)... Souvent, on trouve leur contraire : "Les Basses Mauvières", "Le Bas du Bouton", Le Bas de la grande Pièce"...., voire "Le Bas de la Butte". - A Venizy, Turny et Esnon, place est laissée à l'humour avec "Les Hausses qui baissent", "L'Abaisse Dos" et "Le Haut le bas", pour désigner des lieux fort vallonnés.

D'autres toponymes, moins parlants, désignent également une hauteur :

- "**Le Thureau**" (Brienon-Paroy) : de *thur*, mot d'origine préceltique, indiquant une hauteur.

- "**Le Mello**" : à Turny, toponyme localisé sur une colline calcaire et qui viendrait du gaulois *mellos* ou *melo* signifiant hauteur : "Sur le Mellot", "Carrière du Melo".

- "**La Tête**" : "La Tête de Beurse" (Boeurs-en-Othe), "La Tête Rouge" (Chailley). Ce toponyme est parfois opposé à un point plus bas comme "La Tête du Fond" (du Montelard) ou "Le Bas de la Tête" dans la commune de Venizy.

- "**Le Pied**", du latin *podium*, correspond à une hauteur, une colline isolée : "Le Pied de Mouche" (Turny) et peut-être "Villepied" (Bussy).

- "**Les Roches**" : lieu-dit situé sur la "côte de Saint-Florentin", indique une "petite montagne", un affleurement, une falaise calcaire.
- "**Les Combles**" (Turny) : du latin *cumulus*, désigne un sommet.
- "**La Bosse**" : "La Ville Bosse" (Venizy).

Enfin, le toponyme "**Chaumes**", plutôt au pluriel, désigne des lieux incultes, servant souvent de pâtures communales, mais souvent avec une idée de hauteur, de plateau, de colline. (voir infra)

Pour terminer, "**La Sabottièr**" (Venizy), "Le Sabotier" (Bellechaume) pourraient désigner également une hauteur, un sommet.

Les Pentes :

- "**Les Côtes**" (Venizy), "La Côte" (Bligny) : on trouve ce toponyme dans la plupart des communes du canton dès que l'on se trouve en présence d'un escarpement
"Côte au Roy" (Bussy), "Côte du Montelard" (Champlost), "Côte des Boquilibots" (Turny), "Côte aux Poules" (Bienon-Bussy).
- "**Le Côteau**" : n'apparaît que dans une seule commune (Bussy en Othe). Il est d'ailleurs déformé en "Le Beau Coutât", "Les Cotats".
- "**Le Montant**" (Bussy), "Les Montants" (Paroy), "La Grande Montée" (Champlost).
- "**Le Replat** des Mélanges" (Venizy), dans le sens d'un palier horizontal interrompant la pente d'un coteau.

Vallées et Dépressions :

- "**La Vallée**" (Bligny) ou "Les Vallées" (Mercy) : terme le plus souvent associé à un nom de lieu ou à une référence historique, voire agricole : "La Vallée de Boudernault", "La vallée des Crets" (Champlost), "Vallée aux Morts" (Esnon), "Vallée aux Maréchaux" (Bellechaume), "Vallée aux biques" (Chailley).
- "**Les Vaux**" : "Les Vaux verts" (Venizy), "Vaudupuits" (Champlost), "Vau Pinson" (Bussy). Parfois la transcription du XXe siècle est erronée : "La Veau Ronde" (Venizy).
- "**Le Fond de la Vallée**" (Bussy), "Le Fond du Montelard" (Venizy).
- "**La Fosse**" (Chailley), "La Fausse" (Venizy), "Les Grandes Fosses" (Bussy), pour un ravin.
- Une partie de "**La Ravine**" (Venizy), sur le Montelard, a été comblée lors du remembrement. Il est donc difficile actuellement de retrouver sur place le sens de ce toponyme.

On trouve également d'autres lieux-dits désignant des dépressions de moindre importance :

- "**La Fosse aux vaches**" (Bellechaume)
- "**Le Creux** du terrier" (Venizy)
- "**Le Cul**" désigne l'amont de la vallée par rapport à l'aval d'un ravin : "Le Cul d'Enfer" (Bussy), "Le Cul des Prés" (Bellechaume). Parfois, s'il y a un courant d'air, on parle de "Cul gelé" (Champlost).

- "L'Enfer", dérivé du latin *infernus*, doit être pris au sens de terrain bas, dépression naturelle du sol constituant une sorte d'impasse : "L'Enfer", "Sur l'Enfer" (Brienon).

Les terrains plats :

Ces toponymes sont très rares dans le canton. Sont relevés :

- "Les Plaines" (Esnon), "Champ-plain" (Turny) : plain du latin *planus* pour plaine,

- "Les Plateaux" (Venizy), "Le Plateau" (Turny),

- "Les Beaucés" (Bligny, Brienon), du gaulois *belsa*, plaine.

Certains noms de lieux-dits évoquent aussi une idée de platitude en référence à "plat comme une galette", ou bien encore "places", terme signifiant un espace plat :

- "La Galotte" (Brienon, Paroy), avec peut-être une idée de terrain caillouteux,

- "Les Grandes Places" (Bussy-Esnon).

LES SOLS ET LE SOUS-SOL

Les toponymes concernés sont nombreux et variés. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les paysans ont donné à certains de leurs lieux-dits des noms concernant le sol, sa nature et la façon de le travailler.

- "La Champagne" ou "Les Champagnes" (Champlost, Bussy, Brienon, Bligny, Mercy) désignent une plaine calcaire déboisée, au sol léger et sec (forme latine : *campana*)

- "Les Grèves" (Esnon), "Les Graviers" (Brienon), correspondent aux alluvions gravo-sableuses de la vallée de l'Armançon.

- "Les Terres Rouges" (Venizy) sont des terres argileuses, lourdes et collantes.

- "Les Terres Froides" (Chailley) sont elles aussi argileuses, mais plus "battantes", c'est-à-dire qu'elles se tassent, se compactent quand il pleut, après avoir été travaillées.

- "Les Bourbereaux" (Brienon) désignent une terre argileuse, retenant l'eau. On y trouvait souvent de petites mares où on faisait rouir le chanvre.

- "La Terre mal faite" (Bligny) est une terre difficile à labourer et herser.

- "Casse fort" (Brienon), terre lourde, "motteuse".

- "Les Terres blanches" sont des terres calcaires, le plus souvent crayeuses : "Les Blanches", "La grande Blanche" (Champlost), "La Montagne Blanche" (Paroy-en-Othe).

D'autres toponymes ont la même signification et dérivent du vieux français *albe* ou *aube* (blanc) : "Les grandes Albines" (Venizy).

- "Les Aubues" (Venizy) ou "Aubus" (Turny) sont généralement des terres fertiles aux sols profonds, assez argileux, sans aucun caillou et correspondant à une formation superficielle. L'orthographe en est parfois fantaisiste : "Les Eaux Bues de Lammes" (Venizy), voire même trompeuse pour les générations actuelles : "Les Obus" (Chailley).

- "Les Crées" (Venizy) désigne un endroit crayeux.

- **"Les Chailloux"** (Esnon, Bligny), **"Les Chaillouteux"** (Esnon), **"Les Chailloutots"** (Chailley)¹ ou **"Les Chailloutoux"** (Venizy) : tous ces lieux-dits sont situés sur des terrains caillouteux et indiquent, quand il s'agit de sols argileux, la présence, en surface, de silex ou de "chailles". Certains comme **"Les Chaillots"** (Turny) peuvent parfois en outre révéler la présence de bâtiments antiques arasés.
- Certains toponymes débutant par "gall" pourraient dériver du radical pré-latin *gal* pour caillou : **"Les Gallons"** (Venizy), **"Le Galetas"** (Bligny), **"Galletas"** (Bellechaume).
- **"Les Carrières"** sont très souvent mentionnées dans les cadastres du XIXe et sont le témoignage de la vie économique de cette époque : tuilerie, fours à chaux.... **"Les Graviers"** (Brienon), **"La Sablonnière"** (Chailley), **"La petite Sablonnière"** (Bellechaume), **"Les Ardillières"** (Venizy), lieux d'extraction de l'*ardille*, c'est à dire de l'argile. **"La Perrière"** (Venizy) ou **"Lès Perrières"** (Brienon, Champlost, Turny), sont des carrières de pierre qui ont servi à la construction des villages. **"La Marnière"** (Bussy, Brienon) où l'on extrayait la marne pour alléger les terres lourdes et argileuses, ou pour remblayer les étables ou les écuries. **"La Margasse"** (Venizy) pour la marne : ce climat se situe dans la côte de Saint-Florentin, près de l'ancienne tuilerie du XIXe siècle. **"Les Crots"** ou **"Les Crocs"** sont souvent associés au nom de leur propriétaire. Ces toponymes indiquent l'emplacement d'anciennes carrières d'argile ou de craie: **"Crot à Cheval"** (Venizy), **"Crot Jehan"** (Venizy), **"Crot Boursier"** (Mercy)... On parle parfois du **"Trou"**. Dans certains cas, l'endroit s'avère peu propice à une exploitation rentable et les lieux-dits en portent trace: **"Le Maucrot"** (Venizy) pour le mauvais trou, **"Le Crot Malingre"** (Esnon).

Ainsi donc, ce nom de champ, lu sur un acte notarié, sur une feuille de cadastre ou sur une carte au 1/25 000e est l'expression, récente ou plus souvent ancienne, d'un lien entre le paysage environnant et l'homme qui l'habite. Ce dernier a découvert des traits favorables ou hostiles qui l'ont attiré dans une vallée au sol fertile ou chassé des hauteurs au sol maigre. L'appréciation du cadre physique a ainsi préparé les activités humaines, reflétées par l'appellation donnée.

LA FORET, L'ARBRE ET LA FLORE

La forêt et l'arbre tiennent une grande place dans la toponymie locale, quoi de plus naturel lorsque l'on sait qu'au milieu du XIXe siècle, environ 36% du canton était couvert de forêts, bois et bosquets². C'est évidemment dans les communes proches de la Forêt d'Othe que leur superficie était la plus importante. Ils représentaient 67% du territoire à Bussy, 65% à Bellechaume, 40% à Venizy, 28% à Turny. Cependant la couverture forestière était déjà quasiment absente dans certaines communes : elle ne

¹Le village de Chailley semble tirer son origine de *Callius* (ou *Caius*), patronyme latin, avec suffixe en *--acum*.

² *Enquête agricole pour l'Exposition universelle de 1900*, Arch. départ. de l'Yonne, 8 M3 139.

représentait plus au XIXe que 0,17% du territoire de Bligny (pourtant qualifiée d'en Othe...), 1% à Brianon, 6% à Mercy.

La Forêt d'Othe, limites, défrichements et possessions :

La Forêt d'Othe, limitée naturellement par sa cuesta méridionale, fut défrichée sur ses marges dès l'époque néolithique et était fortement entamée à la protohistoire. A l'époque de La Tène, ses limites étaient déjà presque fixées ; en effet Looze, Brianon, Brion, Champlost, Avrolles (Eburobriga) sont des noms d'origine gauloise qui indiquent que ces territoires ont été défrichés dès cette époque. Ces défrichements furent ensuite complétés à la période gallo-romaine comme l'évoquent les noms des villages de Bailly, Vorvigny, Venizy, Chailley, Sormery... Par endroits, la forêt resta encore très touffue, voire impénétrable et les gallo-romains n'hésitèrent pas à la qualifier de *spissa* , c'est-à-dire épaisse, ce qui donnera en vieux français *espesse* , puis plus tard, le toponyme "**Epoisse**" que nous trouvons à Champlost sous la forme "Les Epoisses". Les derniers essarts, quant à eux, datent surtout de l'époque médiévale : en bordure méridionale, nous trouvons Bussy (Bussiacum au IXe siècle), Bellechaume (Bellacalma en 1139), et plus au Nord, Dilo (Dei-Locus) et Villechétive.

La toponymie a gardé quelques traces de ces défrichements :

- "**Les Esserties**" (Paroy en Othe) : ce terme est dérivé du toponyme classique d'Essart, synonyme de défrichement,
- "**Les Arrachis**" (Le Vaudevannes, partie du hameau appartenant autrefois à Venizy) : ces défrichements datent de la fin du XVIIe siècle et concernent environ 600 arpents sur les territoires de Chailley, du Vaudevannes et des Fourneaux,
- "**Les Brûlis**", microtoponyme que l'on trouve à Venizy,
- "**Les Rompies**" (Chailley) désigne des terres nouvellement défrichées : arbres rompus, coupés,
- "**Les Grandes Noues**" (Bellechaume) est transcrit par erreur sur le cadastre moderne "Les Grandes Roues". "Noues" signifie ici terre nouvellement défrichée. Au Moyen Age, le terme *novale*, d'où peut être dérivé *noues*, indiquait la dîme perçue sur l'essart,
- "**Le Resle**" (Venizy) : Prost note que ce terme représenterait "un terrain déjà essarté, défriché, assaini, disposé à recevoir des cultures alternées par opposition aux terres voisines alors à l'état naturel",
- "**Les Chaumes**", du bas-latin *calmis*, concernent des défrichements de l'époque médiévale ou moderne qui correspondaient, le plus souvent, à des terrains vagues servant de pâtures communales. Notons que certains défrichements seront abandonnés aux XIXe et XXe siècles : "Les Grandes Chaumes" (Bellechaume), "La Petite Vigne" (Paroy-en-Othe), "Les petites Haies" (Bussy-en-Othe).

La Forêt d'Othe³ appartient actuellement à l'Etat, aux communes, à des établissements publics ou encore à des particuliers. Cette distinction concernant la possession est importante, bon nombre de toponymes y faisant référence.

- Les Forêts domaniales sont signalées sur les cartes IGN et parfois même sur les cadastres. Elles sont très vastes et correspondent généralement à des anciennes forêts royales ou ecclésiastiques :

"**Forêt** domaniale de l'Abbesse" (ancien propriétaire : l'Abbesse de Saint-Julien d'Auxerre)

"Forêt domaniale de Courbépine" (ancien propriétaire : l'Archevêque de Sens; sous le Premier Empire, cela devint les "Bois impériaux")

"Forêt domaniale de Malgouverne", appelée "Forêt Saint-Pierre" au XVIII^e siècle (ancien propriétaire : l'abbaye de Pontigny)

- Les forêts communales portent le plus souvent, sous des appellations diverses, le nom de la commune qui en est propriétaire : "**Bois** communaux de Bussy", "Bois d'Esnon", "Bois communal de Paroy en Othe", "Les Communaux de Venizy", "La Forêt communale de Brienon", "Les bois communaux" (Chailley)...

- Les forêts privées sont plutôt situées sur les bords de la cuesta ou sur les pentes. Généralement, on ne parle pas de forêts mais de bois. Ils portent le nom d'un ancien propriétaire : "Bois Gallois" (Bussy); celui du toponyme le plus proche ; celui du relief : "Bois du Haut Bord" (Bussy) ; parfois on fait référence à la superficie du bois : "Bois des 1100 arpents" (Venizy).

Les groupements forestiers résiduels :

On les trouve sur les mauvaises terres (bancs de silex), sur les sommets des collines crayeuses, sur les bords de plateaux; sur les pentes des cuestas ou dans les vallées, souvent le long des ruisseaux ou dans les fonds humides. Ces regroupements forestiers résiduels ne sont plus très nombreux car beaucoup ont disparu lors des remembrements intensifs des années 60. Certains ont été qualifiés de bois, d'autres de bosquets ou de buissons.

Les bois, du bas-latin *boscus*, sont de superficie variable et comme les forêts privées portent :

- soit le nom de leur ancien propriétaire : "**Bois** de la Bourdonnaye" (Champlost, la Bourdonnaye est le châtelain d'Avrolles au XIX^e siècle, un grand propriétaire dans la région), "Bois Pautot" (Brienon), "Bois Pieuchard" (Bussy)....

- soit, et le cas est très fréquent, le nom du toponyme le plus proche : "Bois de Thury" (Brienon), "Bois de Chateau-Norgeot" (Champlost), "Bois du Fays" (Turny),

³ Le mot *forestis* apparaît au VII^e siècle. Il désignait toujours des bois appartenant au fisc. Au IX^e siècle il paraît désigner une réserve de chasse au profit du Roi. Puis les comtes usurpant peu à peu les pouvoirs royaux, établirent des *forests* pour eux-mêmes.

- soit celui du relief sur lequel ils ont poussé: "Bois de vallées" (Mercy), "Les Autremonts" (Turny).

Les moins importants sont appelés "Les petits Bois" (Venizy, Turny, Paroy).

- Les bosquets se retrouvent dans notre canton sous la dénomination de "**Bouquet**" (Paroy, Turny). Parfois on dit tout simplement "**Les Arbres**" (Venizy) ou "Les petits Arbres" (Bussy).

- Les "buissons", du latin vulgaire *busca*, désignent à l'origine une touffe d'arbres, d'arbrisseaux sauvages, souvent épineux. Ce toponyme aura tendance à désigner plus tard un petit bois. On le trouve associé le plus souvent au nom du village ou hameau proche : "**Buissons** du Montelard" ou à celui de l'ancien propriétaire ou à un nom d'animal : "Buisson à la Goudon" (Bellechaume), "Buisson Broquette" (Bussy), "Bois du Buisson Masson" (Venizy), "Le Buisson Hardin" (Champlost), "Le Buisson à la Pie" (Bligny). Certains sont qualifiés de "Buissons pouilleux" (Brienon), c'est à dire malingres, d'autres de "Gros Buissons" (Venizy). La plupart toutefois ont disparu ou sont en voie de disparition. Ce terme, comme le signale Jossier, a pu se transformer en *bouchon*, toponyme que l'on retrouve dans "**Le Bouchon creux**" (Bellechaume).

- Les bois poussant dans les endroits humides sont, sur les plateaux, appelés Marchais, du gaulois *marcasius* : mare, marais. Dans les fonds de vallée très humides on parle d'*ouevre*, chevelu de ruisselets, marais puis forêt marécageuse : "**Le Marchais**" (Venizy), "**Le Bois des Oeivres**" (Turny).

- Les **haies** ou hayes, du latin *haia* : leur nombre a été estimé à une dizaine environ. Prost considère qu'il faudrait probablement y adjoindre le toponyme de *Groseille* ou *Groseillier* au singulier. En effet, il semblerait que ce soit une déformation de *Grosse Haye* (qui se prononce "aille"). Par suite d'une erreur de transcription on obtient : "**Le Groseillier**" (Champlost), "**Grosille**" (Venizy). La très grande majorité des spécialistes définit la Haie comme un bois réservé, entouré de haies. Ces Haies sont plutôt situées dans des communes proches de la Forêt et très souvent près de l'ancien chemin de Troyes. Dans la majorité des cas on parle de la Haie sans autre précision que sa taille : "**La Haye**" (Turny), "**Les grandes Haies**" (Champlost, Chailley, Venizy), "**Les petites Haies**" (Bussy), "**La Haie du Bois**" (Chailley). Ce toponyme, lié à un anthroponyme, semblerait correspondre - sous toute réserve - à la clôture d'un champ, à la limite d'une propriété plutôt qu'à celle d'un bois: "**La Haye Fossard**" (Turny), "**La Haye Gerbault**" (Brienon).

A coté de ces bois, buissons et haies, nous trouvons des espaces forestiers assez vastes servant de réserves à gibier ou de parcs seigneuriaux à bétail : ce sont **Les Garennes**. Elles se sont constituées pour la plupart au XI^e siècle et sont devenues des endroits où la chasse était exclusivement réservée au seigneur. Elles étaient situées sur les sommets des collines ou sur les cotes calcaires et semblaient former depuis Looze et Brion, jusqu'à Turny, une sorte de ceinture forestière du Nord des villages: "**Bois de la Garenne**" (Looze, Brion), "**Les Garennes**",

"La Côte des Garennes" et "Les Petites Garennes" (Bussy), "La Garenne" (Esnon, Champlost, Venizy, Turny), "La Garenne des Douais" (Venizy). A partir du XVI^e siècle ce toponyme va prendre le sens particulier de "lieu où vivent des lapins sauvages".

Les essences forestières et la flore :

Nombreux sont les toponymes qui y font référence mais à la lecture on s'aperçoit rapidement que la majorité d'entre eux sont devenus des toponymes "fossiles", c'est à dire qu'ils n'ont plus aucun sens dans ce vaste openfield qu'est devenu le terroir.

Le paysan était observateur et pratique ; très tôt il lui a fallu prendre des points de repère pour situer son champ ou la parcelle qu'il devait cultiver. Il a donc choisi ce qui sautait aux yeux : bouquet d'arbres, arbre isolé (fruitier ou non), arbrisseaux, épines ou toute autre forme de végétation. De nos jours, bien évidemment, tous ces points de repères ont plus ou moins disparu mais ils avaient été transcrits sur les plans terriers des XVII^e et XVIII^e siècles et sur les cadastres napoléoniens. C'est ainsi que la toponymie est devenue un auxiliaire indispensable de l'histoire rurale et que, grâce à elle, avec une bonne connaissance du terrain, on peut se représenter ce qu'était l'environnement d'autrefois.

Les petits bois ou les champs plantés d'arbres fruitiers étaient le plus souvent désignés par le nom de l'essence dominante, en général au pluriel :

- "Les Ormes" (Turny), "Les Ormeaux", "Les Petits Ormeaux" (Brienon),
- "Les Tremblots" (Venizy), voire aussi "Les Tremblats",
- "Les Chesnes" (Turny), "Les Chesnats" (Venizy),
- "Les Boulins" (Bellechaume) désignent les bouleaux dans le patois local,
- "Les Coudrières" (Bellechaume),
- "Les Noyers" (Venizy),
- "Le Champ des Merisiers" (Bussy),
- "Les Groseilliers" (Venizy),

Ou bien au singulier, qui prend ici un sens localisant et désigne un climat où pousse telle ou telle espèce :

- "La Boulée" (Brienon, Champlost) est à rapprocher de *boulinière* désignant en patois un bois de bouleaux,
- "Le Chanay" (Turny), "La Chainée" (Bligny),
- "Le Fays" (Turny), "La Faillite" (Bellechaume), lieu où poussent les hêtres,
- "Le Charmoy" (Bellechaume),
- "Le Saulsier" (Bellechaume), "Le Saussier" (Brienon), "Le Saucis" (Chailley), "Le Saulcis Picard" (Venizy), "Bois des Sausseaux" (Bussy), "Le Saussier de la Cure" (Esnon), lieux où croissent les saules.

Disséminés à travers le finage, les arbres isolés ont servi de tout temps de points de repère et ont généré une référence toponymique importante à cause, soit de leur essence distinctive, soit de leur taille ou de leur

emplacement, soit de leur nombre ou de tout autre critère qui a frappé l'imagination :

- "Le Gros Chêne", "Le Chêne au Loup" (Bussy), "Le Chêne" (Venizy),
- "L'Erable" (Bellechaume),
- "Le Charme" (Turny) ; on trouve également "Le Champ du Charme" (Brienon), "La Vallée du Beau Charme" (Bussy), "Le Chemin du Charme" (Chailley),
- "Le Corbier" (Bellechaume), "Le Corbier Joly" (Venizy), "Corbier Jacob" (Brienon), pour sorbier ou cormier,
- "Le Poirier rouge" (Champlost),
- "Le Noyer à la Danse" (Bligny),

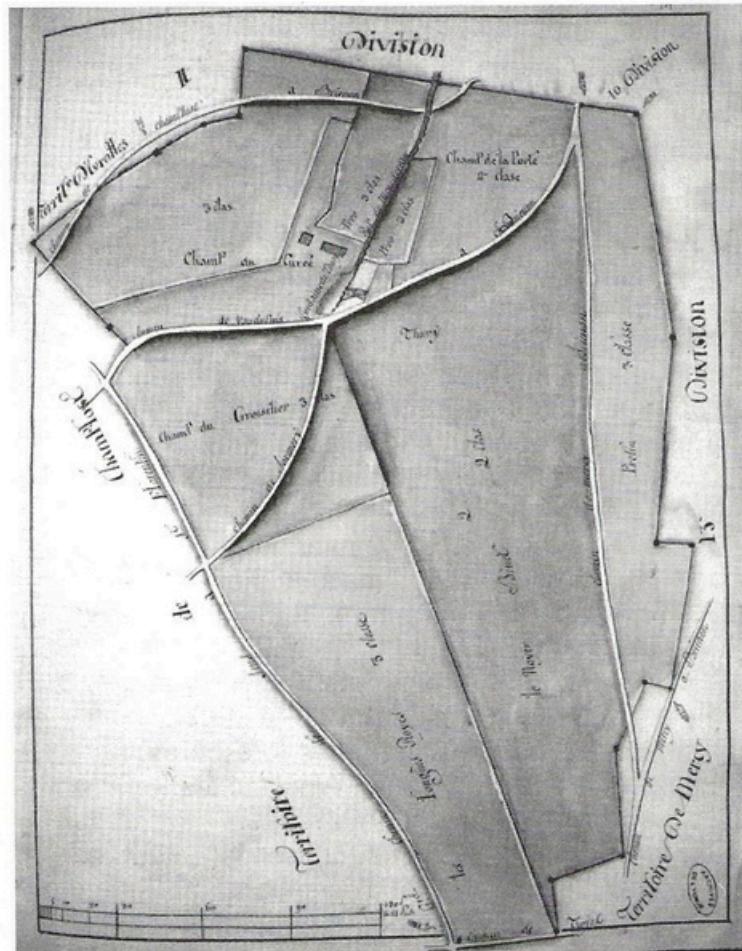
L'arbre fruitier est souvent lié au nom de son propriétaire ou à un nombre :

- "Noyer Binet", "Le Poirier Daquenelle" (Venizy), "Poirier Jean" (Turny), "Poirier à la Marguerite" (Bellechaume),
- "Les Quatre Poiriers" (Champlost), "Les Trois Poiriers" (Esnon), "Les Trois Noyers" (Bligny).

En ce qui concerne le pommier, nous ne l'avons jamais rencontré en tant qu'arbre fruitier seul, mais toujours sous la forme collective de "Pommeraie" (Bellechaume), "La Pommeras" (Turny), "Les Pommerats" (Venizy).

A coté de ces bois, buissons, haies, arbres isolés ou non, de nombreux climats tirent leur appellation de la végétation qui y pousse naturellement. Tout comme pour les essences forestières, les paysans leur ont donné le nom de l'espèce dominante. Ainsi sur les terrains les moins fertiles, soumis à pacage, nous trouvons :

- une végétation épineuse essentiellement composée d'aubépines, de prunelliers, de ronciers et d'églantiers :
- "Les Epinattes" (Venizy), "Les Epinettes" (Bellechaume), "Les Epinottes" (Bligny, Paroy). "La Chaume des Epinattes" (Turny) semblerait montrer qu'il y ait eu un abandon de ces "prairies sèches" que constituaient les chaumes pour les laisser s'envahir de broussailles,
- "Prunelles" (Champlost),
- "Les Aubépins" (Brienon),
- "Les Mathes" (Venizy), dérivé du bas-latin *mata*, désignerait d'après Prost un terrain en pente douce couvert de ronces, de buissons ou d'ajoncs.
- des genévriers et des genêts sur les landes, en bordure de la forêt, ainsi que du buis :
- "Les Genèvres", "Le Genèvre Brûlé" (Bussy), "Les Genèves" (Esnon), "Les Genièvres" (Bellechaume),
- "Les Genêts", "Le Champ des Genêts" (Paroy). Le genêt à balai à pu donner "Les Balais" (Venizy).
- Bussy-en-Othe tire son nom du latin *busetum* : lieu où pousse le buis. "Maubuis" (Bussy).
- des friches avec fougères, bruyères ou chardons :
- "Les Fouchères" (Venizy, Paroy),



Commune de Thury.

On peut lire sur cette feuille de plan cadastral datant du XVIII^e siècle, les toponymes : Champ du Curée (sic), Champ de La Porte, Champ du Groisetier, Longues Rayes et Le Noyer Binet.

- "Les Bruyères" (Venizy),
 - "Les Mauvières" (Venizy) : endroit où croissent les mauves. Dans une charte du 9 avril 1141, cette terre qui appartenait à l'Abbaye de Pontigny, était qualifiée de terre en friche, dite des "Maulvières",
 - "Les Chardons", "Les Petits Chardons" (Venizy),
 - dans les fonds humides, le long des ruisseaux :
 - "Les Gevrines" (Briennon),
 - "Les Joncs" (Venizy), "Les Joncs marins" (Turny),
 - "Pilate" (Briennon) qui sont des roseaux, "Les Canettes" (Venizy) pour racanettes , roseaux utilisés pour faire des balais,
 - "Les Presles" (Venizy).
 - d'autres lieux, qualifiés d'incultes étaient appelés chaumes, voire déserts :
 - "Les Chaumes", Bellechaume, "Les Hautes Chaumes", "Les Chaumes Rondes" (Venizy), "Les Grandes Chaumes" (Bellechaume), "Les Chemerondes" (Bussy), "Le Haut Chaumont" (Venizy).

Ils peuvent être liés à un anthroponyme: "Les Chaumes à la Goudon" (Bellechaume), "La Chaume Ganand" (Bussy), "La Chaume de Cians" (Chailley), "Chaumes Boudriers" (Venizy). Un certain nombre de chaumes sont retournées à l'état forestier, en partie ou en totalité.

- "Les Déserts" (Venizy), "Les petits Déserts" (Chailley).
- Il faut aussi rapprocher de ces toponymes, "Les Placiaux" (Bussy), "Les Placières" (Venizy), formes patoisantes du terme *placeau*, signifiant endroit inculte. Pierre Millat précise qu'ils devaient correspondre à des aires de pâture que l'on rencontrait soit en lisière de forêt, soit sous forme de simples clairières aménagées. Bon nombre de ces friches ont été plantées en résineux après la Seconde Guerre Mondiale.
- Nous avons rencontré un toponyme qui pourrait avoir un sens proche : "Le Champ Nud" (Chailley).
- Nous trouvons également trois toponymes qui pourraient correspondre à des friches :
- "Le Trié", sans doute du dialecte d'oïl *trie*, qui désignait une terre inculte : "Le Trié" (Brienon), et "Le Trié Blanc" (Bellechaume) qui au XIXe siècle était redevenu un bois,
- "Les Laires" ou "Les Lairies" (Turny) de *laire* qui en germain signifie terres, espaces incultes,
- "Au Pâris" (Eson) : ce terme désigne une lande ou une friche, où l'on fait paître les bestiaux.

L'HYDROGRAPHIE

Pour la clarté de l'exposé, nous avons distingué les eaux courantes, essentiellement les sources et les cours d'eau, des eaux dormantes.

Les sources :

Elles sont le plus souvent situées au pied de la cuesta de la Forêt d'Othe et sont généralement appelées "fontaines", du latin *fons* et *fontana*, source. En effet, le terme *source* n'est pas un terme de la langue courante et c'est celui de *fontaine* qui, habituellement, désigne une source dans les régions de langue d'oïl.

Nous avons recensé sur les cadastres napoléoniens plus d'une vingtaine de toponymes y faisant référence, dont onze pour Brienon et sept pour Venizy. Evidemment, seules les sources les plus importantes ou les plus insolites se sont retrouvées dans les lieux-dits, mais beaucoup, pourtant mentionnées aux XVIIIe et XIXe siècles, ont aujourd'hui disparu. L'eau n'y sourd plus, tarie par des captages effectués en amont. Depuis la fin des années 60, les nappes phréatiques n'ont cessé de baisser, entraînant la disparition progressive de petits ruisseaux. Ainsi, bon nombre de toponymes sont devenus incompréhensibles : "Les Douais", "La garenne des Douais" (Venizy), écrits "Douxix" sur les plans d'arpentage du XVIIIe siècle (du vieux français *doit* ou *doiz*, source, conduit d'eau) et "Douées" sur le cadastre du XIXe siècle.

Dans leur grande majorité, ces climats ont été défrichés et peuplés dès la préhistoire et le matériel lithique y est abondant. Plus tard, les gallo-romains qui ont toujours privilégiés les sites proches des points d'eau et des ruisseaux, s'y sont installés et ont exploité de nombreuses *villae*. Les prospections archéologiques aériennes et terrestres, confortées par l'écoute de la tradition orale, nous ont permis de le vérifier et d'approfondir nos connaissances sur cette période.

Pour la plupart, ces lieux-dits associent la source à un déterminant qui peut-être :

- un anthroponyme, sans doute le nom du propriétaire de l'époque : "**Fontaine Maupas**" (Venizy), "**Fontaine Brignault**" (Brienon).
- un nom de saint, ce qui leur donnait un caractère sacré. Ces eaux étaient ainsi réputées avoir des vertus bienfaisantes contre les fièvres : "**Fontaine Saint-Loup**" (Brienon), "**Fontaine Saint-Ange**" (Bussy).
- un nom qui précise son usage : "**La Fontaine aux Biques**" (Brienon), "**La Fontaine aux Bergers**" (Turny)
- un adjectif évoquant son importance : "**La Grande Fontaine**" (Venizy), source captée au hameau des Fourneaux pour alimenter les communes de Venizy et St Florentin, "**Les Fontenottes**" (Brienon) de l'ancien français *fontenate* pour petite fontaine.
- certaines portent des noms charmants et évocateurs, comme "**La Fontaine Chantante**" (Brienon).

Les cours d'eau :

Une rivière, l'Armançon, traverse les territoires de Brienon et d'Eson et reçoit les eaux du Créanton. Pour l'Armançon, P. Lebel donne simplement l'évolution du nom : *Ormensio* au IXe, *Ormentio* au Xe, *Ormentione* et enfin *Ermençon* en 1224. G. Taverdet note quant à lui *Hormentio* dès 659.

Quant au Créanton, l'abbé Jean-Georges Pierre, curé de Champlost de 1762 à 1798, rapporte dans l'*Almanach de Sens* de 1783 que ce ruisseau porterait le nom d'un marchand de bois qui le rendit "flottable à bûches perdues" jusqu'à son confluent, à Brienon, avec l'Armançon. Il prend sa source "aux Fontaines" à Venizy, en aval du hameau du Ruet, et reçoit tout aussitôt les eaux du ru de Chailley, appelé également ru de la Fontaine, ou ru Saint-Jacques au XVIIIe siècle (*rupt* , *rups* , dérivé du latin *rivus* , désigne, en dialecte d'oïl, un ruisseau). Après Venizy, ses affluents sont les suivants :

- en rive droite, le ru de Cuchot qui prend sa source à "La Fontaine de Véron",
- en rive droite, la Brumance, appelée jusqu'au début du siècle l'Eve ou l'Evre, toponyme provenant du latin mérovingien *auia*, transformé en *aive*, et qui signifie prairie humide. Le pont qui enjambe ce ruisseau sur la route de Saint-Florentin à Venizy, s'appelle encore le "Pont d'Eve". En fait ce cours d'eau ne porte ce nom qu'entre "Les Pommerats" et Turny car en amont de ce village, il se divise en deux rus, l'un le ru de la Prairie (puis après "Les Varennes", ru des Varennes) prend sa source aux "Fontaines

de Courchamp", l'autre, Le Jeu d'Eau, naît en amont de Boulay, hameau de Neuvy-Sautour.

A Avrolles, en rive droite, le Créanton reçoit l'apport de deux nouveaux affluents :

- en amont du village, le ru de Bailly, qui vient de Champlost et qui passe près de Boudernault au "Moulin de Bailly".

- en aval, le ru du Bas des vignes neuves, qui prend sa source à Chatton. Enfin, le dernier affluent, le ru de Merdereau, vient de Mercy et se jette dans le Créanton au "Bois de la Pipe", en amont du "Bois du Foulon Rouge" après avoir traversé "Les Fontaines de Thury", "Le Bois de l'Enfer" et "Les Iles". Ce ruisseau tire son nom du latin *merda*, terme qui évoque la boue, la vase, l'impureté des eaux, l'envasement du fait d'une pente très faible.

Les autres ruisseaux du canton de Briennon se jettent soit dans l'Armançon :

- ru de Paroy, qui à Bligny prend le nom de ru de Bord, terme qui aurait pour origine le prélatin *borna* : source. Il alimente le bief du Moulin Neuf, après avoir traversé les "Sennevières".

- ru Amiard, ou plus exactement, ru à Miard.

soit dans l'Yonne :

- Le ru de Saint-Ange appelé encore canal de Saint-Ange ou ru de la Gueule sèche au XVIII^e siècle⁴.

Beaucoup de ces rus sont également alimentés l'hiver par de nombreux petits ruisseaux, souvent à sec l'été. C'est le cas du ru de Presle qui prend sa source à Vigny et se jette dans le Créanton après avoir reçu les eaux de "La Fontaine du Toit". Il est à noter qu'une petite partie du cours de ce ru délimite les finages de Venizy et de Champlost. Certains sont si insignifiants et si intermittents qu'ils reçoivent comme à Bussy le nom de "goutte", de "goutterie" ; *goutte* a ici le sens de filet d'eau. A Turny, nous trouvons "**les Rigollets**", petits ruisseaux.

Tout au long du cours de ces rus et ruisseaux, nous avons rencontré bon nombre de lieux-dits ayant trait à l'eau :

- "Le Ruet" (hameau de Chailley et Venizy) : petit ru

- "Les Dessous de Bailly" (Champlost), "**Entre les Deux Ruisseaux**" (Venizy), "Sur le ru de Merdereau" (Briennon), "Le Champ du Ru" (Bligny), "Le Rupt de Bord" (Briennon), "Sur le Rups" (Turny) :

- "Les Hautes Berges" (Briennon) : appelées aussi au XIX^e siècle "La Terre à la Malle", peut-être pour désigner une érosion importante des méandres de l'Armançon.

- "Sur le Mort" (Briennon) est un bras mort de l'Armançon qui correspond à un ancien bras coupé.

- Certains autres lieux-dits portent encore le nom d'ouvrage qui servaient à retenir l'eau pour irriguer les pâtures ou faire fonctionner les moulins et

⁴ Bernard LABESSE, *Le ru et les étangs Saint-Ange, une éphémère entreprise de flottage...*, collection « Terre d'Histoire », Les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne, 2005.

appelées vannes: "**le Champ de la Vanne**" (Bligny), "**Le Vannage**" (Venizy), toponyme, à l'intérieur du village, dans les jardins.

- A Venizy nous trouvons, en aval des sources du Créanton, un climat appelé "**Les Auges**". Deux explications semblent plausibles :

- "auges" aurait la même origine qu'eve (*auia* rendu en *augia* puis en *auges*) et on serait alors en présence d'une prairie humide ;

- "auges" désignerait une source aménagée en bassin ou un cours d'eau canalisé à l'époque médiévale. Un ancien plan d'arpentage du XVIII^e siècle fait mention d'un ancien moulin à foulon en aval.

Les historiens, devant un tel toponyme, ont tendance à y voir un cimetière mérovingien, "auges" ayant alors le sens de sarcophages. Bien que la tradition orale parle, contradictoirement, de la découverte de squelettes le long du ruisseau, le lieu ne nous semble pas propice à l'édification d'une nécropole. Nous sommes en fond de vallée et les habitants qualifient oralement ce climat d'"Isles".

- A Venisy on trouve aussi un certain nombre de micro toponymes désignant des lieux très humides le long des ruisseaux : "**Marais** de Cuchot, des Pommerats", "Marais communal de Saint-Fiacre, de Presles". Ces derniers termes désignent des terres appartenant à la communauté villageoise avant la Révolution et devenues propriétés communales. Elles servaient de pâture aux plus pauvres qui pouvaient également y couper du "mort bois", c'est-à-dire du bois des essences négligeables comme des saules, des aulnes ou des vernes.

- Un autre toponyme mérite attention : il s'agit des lieux-dits se terminant par "raye", au singulier: "La Ferme du Bois de la Raye" (Champlost), "**La Raye**" (Mercy), "La Vallée de la Raye", "La Croix de la Raye" (Bellechaume). Ce terme pourrait provenir de l'ancien français *roie* qui, dans notre région se serait transformé en *raie*, puis *raye* et désignerait un petit ruisseau, un fossé d'écoulement, voir un aménagement artificiel.

- Enfin le toponyme "**Le Vivier**" (Venizy) et "Source du Vivier" (Turny), pose quelques problèmes d'interprétation. Nous n'avons aucune trace de bâtiments, de murs, de bassins, seulement une source au pied d'une colline calcaire "Le Mellot", avec une pente légèrement boisée.

Les eaux dormantes :

Nous avons relevé trois types de toponymes pouvant évoquer les eaux dormantes : les mares, les étangs, les fosses.

Les mares :

Ce sont de petites étendues d'eau stagnante, naturelles et parfois artificielles. Elles ont quasiment toutes été asséchées et remblayées et rares (sinon oraux) sont les toponymes ne s'y rapportent. On trouve "La Mare", "La Mare de l'Ecuelle", "La Mare aux grenouilles", "La Mare Alexandre" (Les Fourneaux), "La Mare" (Bellechaume). La plupart de ces mares sont situées dans les bois.

Les étangs :

Ils sont mentionnés en quatre lieux-dits des cadastres napoléoniens : "les Etangs de Saint-Ange" (Bussy) qui servirent de réserve d'eau pour alimenter le ru de Saint Ange pour le flottage du bois, "l'Etang aux Loirs" (Turny), "l'Etang de Prémartin" (Esnon)⁵, qui servait à irriguer "La Prairie des Plaines", et "l'Etang" (Venizy), asséché depuis fort longtemps a été transformé dans la partie basse en prairie et en terres labourables dans les parties les plus saines. Nous avons enfin recueilli le toponyme oral : "l'étang" (Champlost), aujourd'hui en prairie. Il se trouvait le long du ruisseau qui prend sa source près de l'ancienne maison forte du seigneur du lieu auquel il devait appartenir.

Les fosses :

Elles font a priori penser à un fond de petite vallée comme l'emplacement le laisse prévoir, mais Nègre précise qu'en dialecte d'oïl, *fosse* signifie aussi creux de terre, fosse sans doute remplie d'eau: "la Fosse" ou "la Fausse" (Venizy) petite mare proche de "La Fontaine Maupas". De tels toponymes ont été relevés à Turny, Chailley et Bellechaume.

Les lieux humides :

Tout naturellement aux abords des ruisseaux et des rivières, nous avons rencontré un certain nombre de toponymes désignant des terrains bas, humides, voire marécageux, envahis par les eaux dès les premières crues. Pour mémoire rappelons les oeuvres (forêts marécageuses) et les èves (prairies humides) que nous avons déjà mentionnées.

- **Les Noues** ou **Noël** sont des terrains bas et humides, ici du dialecte d'oïl *noe* (d'origine gauloise pour E. Negre ou du latin *nauda* avec suffixe *ellum* pour A. Dauzat) : "Les Petites Noues", "Sur les grandes Noues" (Brienon), "La Noue du Saule" (Venizy-Turny), "La Grande Noue" (Turny), "Les Terres de Noël", "La Ferme de Noël" (Brienon).

"Le Champ Noël" (Champlost), ne semble pas avoir la même signification : le terrain est en effet en hauteur et le sol est sain et sec. Dans ce cas précis, Noël serait plutôt le nom ou le prénom du propriétaire.

- **"Les Lammes"** (Venizy), du german *lam*, marais, prairies marécageuses qui, d'après Lebel a du fournir un dérivé *lamina* qui désigne des terres grasses ou des prairies humides.

- **"Les Varennes"** (Turny), du latin *varennia*, délaissé de rivière, friche ou de l'indo-européen *vara*, eau.

- **"Les Isles"**, **"Les Petites Iles"** (Brienon) semblent avoir la même signification que "Noues". Les anciens nous ont rapporté qu'autrefois, ces terres étaient des pâtures irriguées par des canaux partant des vannages et que l'hiver, pour les enrichir de limons, on les inondait en partie. "L'Ile d'Ormoy" sur la commune d'Esnon, appelée également "Prés de Fresne", n'a pas le même sens. Il s'agit ici d'un ancien bras mort de l'Armançon qui appartenait autrefois à la paroisse d'Ormoy. La rivière, limite de paroisse, changeant de cours, la "terre" est passée à Esnon.

⁵ Il a été aménagé par le Seigneur Grand d'Esnon au début de la Révolution (superficie : 2, 5 ha).

- D'autres lieux-dits, en particulier les "**Prés Pourris**", sont des terres humides : "Les Prés Pourris" (Champlost), "Pré Pourry" (Venizy), "En pré pourri" (Venizy). En ce qui concerne "Les Prés Pourris" de Champlost, on nous a rapporté qu'à cause d'un moulin à tan, le Créanton était toujours très haut et que lors des fortes pluies d'orage, il inondait les prés.
- Nous pouvons également classer dans les lieux humides les toponymes de "**Prés de Rosée**" (Venizy) et "Rose" (Brienon) qui désignent des lieux couverts de roseaux, de *rosoi*, de *rosei*, dialecte d'oïl ou du germain *raus*, le roseau. Ces prés ont pu servir de pâture communale. A Venizy, le climat "**Le Rozier**" peut prêter à confusion. S'agit-il d'un lieu couvert d'églantiers (du latin *rosa* et suffixe *arium*) ou d'un lieu où poussent les roseaux ? Nous penchons pour la première explication car au XVIII^e siècle, ce lieu était planté en vigne.

L'AGRICULTURE

C'était l'activité essentielle des ruraux. On peut classer ces toponymes en quatre grands ensembles : les prés et les prairies, les terres cultivées, les terres clôturées (vergers et jardins) et enfin les vignes.

Les Prés et les Prairies :

Nous trouvons le plus grand nombre de ces lieux-dits dans les fonds de vallées humides, le long des ruisseaux et de l'Armançon ; c'est évidemment dans les communes de Turny, Venizy, Champlost, Brienon et Esnon qu'ils sont les plus nombreux (plus d'une quarantaine).

- Certains ne font référence qu'au seul fait que la terre soit en herbe, n'apportant de précision qu'en ce qui concerne la superficie ou la localisation : "**Les Prés**" (Champlost, Venizy, Paroy, Mercy), "La Prairie" (Venizy, Turny), "Climat de la Prairie" (Turny), "La Grande Prairie", "La Petite Prairie" (Brienon), "Les Grands Prés" (Venizy), "Les Petits Prés (Esnon), "La haute Prairie" (Turny, Venizy), "Les Prés d'en Bas" (Chailley), "Le Cul des Prés" (Bellechaume), "Les Prés de la Queue (Turny).

- D'autres sont associés, comme nous l'avons de nombreuses fois signalé, à un anthroponyme, à un lieu-dit ou à un nom de village : "Le Pré du Ruet", "Le Pré du Haut Vigny" (Venizy), "Le Pré de Chatton" (Champlost), "Le pré de Bouy Neuf", "... de Bouy Vieux" (Brienon), "Le pré de Presles" (Venizy), "Le Pré de Thury" (Brienon), "Le Pré du Chateau" (Turny), "Le Pré de la Chapelle" (Venizy), "Le Pré Saint-Laurent", "le Pré Saint-Mammès" (Turny). Quand ils sont mauvais, soit à cause de l'excès d'humidité, comme nous l'avons vu précédemment, soit à cause de la stérilité du sol, le paysan ne manque pas de le signaler par des appellations telles que "Les Prés Pourris", "Les Mauvais Prés" (Turny), "Les Prés Chétifs" (Brienon).

- A Champlost, nous avons rencontré "Les Prés du Regain", irrigués l'été par un réseau de fossés et de petites *roies* ou *sangues* faites à la charrue. Ainsi d'autres prés sont assimilés à des "gains", sans doute de l'ancien français *gaing* pour herbe de pâturage ou du bas-latin *gaina* pour petits prés : "**Les Gains**", "Les Grands Gains", "Gain Martin" (Venizy).

Les Terres cultivées :

Les toponymes sont quasiment muets sur la nature des cultures. Nous pensons -mais cette hypothèse reste à vérifier- que l'assoulement triennal et la rotation des cultures en sont la cause principale. Les chènevières sont mentionnées dans seulement deux communes, près des ruisseaux : "Les Chènevières", "Les Chènevières de Maraux", "Les Chènevières du Bas-Turny" (Turny), "Sennevières" (Brienon).

Nous avons rencontré également "Le Sainfoin" (Bligny), alors que les prairies artificielles étaient rares au XVIII^e siècle lorsque le toponyme paraît, et "L'Epi Noir" (Bussy) qui pourrait tout aussi bien correspondre à une déformation de "L'Epine Noire".

Les Terres clôturées :

Elles sont l'affirmation de la propriété privée en pays d'openfield.

- Tout d'abord nous trouvons, derrière la maison, le *courtil*, en langue d'oïl un jardin attenant à la maison. Puis un peu plus loin, les jardins et les vergers. La famille y travaille la terre avec soin, l'amende et la fume régulièrement ; elle en retire nourriture et fruits : "Courtil Rey", "Courtil Cadenat" (Brienon). Le nom du propriétaire y était toujours associé et souvent ne nous sont parvenu que la contraction des deux éléments : "Courtifiot" (Brienon) pour "Courtil Fiot".

- Le microtoponyme de *jardin* est encore employé de façon courante de nos jours mais sous une forme purement orale pour désigner les jardins potagers situés à la périphérie des villages : "Les Grands Jardins" (Venizy), "Les Jardins à Cayat" (Chailley).

- "Le Verger" (Paroy), "Derrière les Vergers", "Le Verger aux Rats" (Venizy), "Le Verger Tenon" (Turny), "Le Verger Brûlé" (Eson). Le terme brûlé indique que la parcelle est exposée au soleil et qu'en plein midi elle souffre des rayons trop ardents, surtout si le sol est sablonneux, calcaire ou graveleux. On parle de terres brûlantes.

- A la limite des champs, on rencontre les *clos*, mais cette appellation est rare : "Le Clos", "Le Clos d'Isot", "Sous le Clos" (Paroy). Ailleurs, nous n'avons que des déformations car en patois clos se prononce *clous* et indique une clôture de bourrées, de branches entrelacées dans des pieux et *clousiau* signifie clos ou petit clos. Les orthographies varient d'un village à un autre, voire d'un climat à l'autre sur le même finage : "Les Clouzeaux" (Brienon, Venizy, Champlost), "Les Hauts Clouzeaux" (Brienon), "les grands... les Petits Cluzeaux" (Turny), "Les Cluzeaux" (Chailley), "Le Cluzot", "Le Cluzot Imbert" (Venizy), "Les Clauzeaux" (Paroy). Tous ces toponymes désignent donc des petits enclos au sol particulièrement bien traité et fertile, favorable aux cultures délicates : légumes, fruits et surtout vignes comme l'indiquent les plans d'arpentage de Brienon. Toutes ces parcelles sont soustraites aux contraintes de l'assoulement triennal. Le terme *écluse* pourrait être une déformation de *clouzeau* dans "Les Ecluses" (Brienon), "L'Ecluse à Paquet" (Venizy).

- A Venizy, nous avons rencontré un climat appelé "**Les Ouches**". L'*ouche*, du latin *asca*, signale que cette terre est cultivée, fertile, clôturée et qu'elle est située à proximité des habitations.

- Nous trouvons également des lieux-dits qualifiés de *parcs* pour désigner des enclos servant de pâture au bétail, voire aux porcs. A Chailley, ce climat est situé actuellement en plein bois, sur le plateau, dans la forêt communale : le "**Parc du Chêne**". A Bellechaume, "Le Parc" est situé, lui aussi sur une hauteur, mais à l'orée de la forêt, au dessus du village.

La Vigne :

Elle était autrefois très présente ; plus de trente toponymes y font référence, en particulier sur les coteaux bien orientés. Le plus souvent, le nom de la vigne est associé soit :

- au nom du lieu-dit ou du village : "**Vignes de Linant**", "Vigne du Matrois" (Turny), "Vignes de Vachy" (Champlost), "Vignes des Obus" (Chailley), "Vignes du Montelard", "Vignes des Bergaudes" (Venizy).

- au nom du propriétaire ou ancien propriétaire: "Vigne du Seigneur" (Turny), "Vigne du Château" (Esnon), "Vigne à Prin" (Bligny), "Vigne au mauvais Garçon" (Venizy).

- à un adjectif décrivant certains aspects de la vigne : "La Petite Vigne" (Paroy), "Les Grandes Vignes", "La Vigne Arrachée" (Venizy).

- parfois la vigne entre dans un toponyme de localisation : "le Bas des Vignes Neuves" (Champlost), "le Dessus des Vignes" (Chailley), "le Dessous des Vignes" (Venizy).

- On trouve également "La Côte Vigneronne" à Champlost, "Vigny" à Venizy, dans le sens collectif de vignoble (du latin *vinetum*) et "La Pinte de Vin" à Esnon.

- Nous n'avons rencontré qu'une seule fois "Les Vignes" à Turny ; ce lieu-dit moderne regroupe plusieurs climats, dont un seul au XIXe siècle était en vigne.

- Plus rarement un climat reçoit le nom de *treille* : "**La Grosse Treille**" (hameau du Ruet), "Les Treilles" (Esnon).

Les jeunes plantations de vigne, de moins de trois ans et sans rapport, sont appelées *plantes* (du dialecte d'oïl *plante* qui signifie vigne récemment plantée). Mais à la lecture des plans du XVIIIe siècle et des cadastres du XXe siècle, il semble que très vite ce terme ait pu, comme le souligne A. Vincent, rapidement désigner une vigne, puis le vignoble lui-même, voir des jardins et vergers avec des plants de vigne. Tout comme les vignes elles sont généralement associées à un lieu-dit ou à un anthroponyme : "**La Plante de Boudernault**" (Champlost), "La Plante Pommier", "La Plante Jacques" (Brienon). Les mauvaises vignes de peu de rapport, sont ironiquement désignées par "Mocque-Panier" (Bussy, Brienon), voire de "Plantes Folies" (Mercy, Champlost).

Les vignes sont localisables grâce aux plans d'arpentage et aux terriers du XVIIIe siècle qui les mentionnent toujours et les font apparaître en jaune clair, principe d'ailleurs retenu par certains cadastres napoléoniens, tel celui

de Bussy-en-Othe. Enfin, en nous reportant à l'enquête agricole de 1900 (qui reprend, commune par commune, les superficies du vignoble en 1898, 1850 et même à 80%, en 1810) nous avons pu établir des statistiques. C'est en 1850 que le vignoble atteint son extension maximale soit 6,6% de la superficie du canton (991 ha). Turny dispose de la plus grande surface plantée avec 200 ha et Chailley, en bordure de la Forêt d'Othe, sur des versants mal exposés, ne dispose alors que de 20 ha. Oïdium, mildiou et phylloxera vont frapper le vignoble du canton entre 1860 et 1894, et l'anéantir complètement. Pour mémoire, rappelons les différents cépages alors cultivés : Gamay, Pinot-Noir, Blanc et Gris, Tresseau, Plant du Roi, Gros-noir ou Monsieur, Beauvois, Franc-Noir, Le Gouais ou Gros-Plant, Lombard (Venizy), Rochelle (Turny), Cendré (Paroy), Tanturier (Brienon).

Terres et parcellaires :

Si nos ancêtres n'ont guère retenu de toponymes concernant la nature des cultures, ils ont en revanche laissé de nombreuses dénominations de climats dictées par le parcellaire et les façons culturales employées dans leur village. Pour la plupart, ces toponymes sont devenus incompréhensibles, surtout depuis le remembrement des années 60 qui a transformé un terroir humanisé progressivement depuis le Néolithique en un openfield dénudé, découpé en vastes parcelles, dépouillé ainsi de ses repères séculaires.

- Certains toponymes reviennent souvent et ont des significations bien précises. C'est le cas en particulier du mot *champ* et de tous les termes qui font allusion au découpage et à la superficie du parcellaire. A l'origine, le champ concerne la campagne en général, un lieu non habité. Par la suite il a désigné un espace plus ou moins étendu, destiné à la culture des céréales et soumis à l'assoulement, par opposition aux terrains non cultivés (pâtures, chaumes, bois). Il a un sens général et peut comprendre plusieurs parcelles. A Bligny, 20% des toponymes du cadastre du XXe siècle y font référence. Comme d'habitude, le toponyme est associé au nom de lieu-dit, au nom de propriétaire ou à tout autre qualificatif servant à le préciser : **"Le Champ Torgon"** (Bligny), **"Le Champ Potot"** (Esnon), **"Le Champ Creusot"** (Champlost), **"Le Champ de l'Auge"** (Paroy), **"Le Champ de la Vanne"**, **"Le Champ de la Grue"** (Bligny), **"Le Champ aux Cannes"** (Esnon).

- La *pièce* semble désigner une étendue de terre d'un seul tenant et d'une superficie assez importante. Ce toponyme est rare : **"La Pièce à René Moreau"** (Bellechaume), **"Le Bas.... le Haut de la Grande Pièce"** (Bligny), **"Pièce du Chêne"**, **"La Pièce Bouffard"** (Esnon).

- Les *rayes*⁶, *rayages*, *réages* et *longues* indiquent un système de champs allongés et ouverts, sans haie, aboutissant à des chemins, correspondant à

⁶ Une définition de *raye* nous est donnée dans l'enquête agricole de l'An II, par la commune de Paroy en Othe. Art. 12 : "On laboure les terres en sillons de 6 traits ou rayes pour les blés, pour les avoines, on les double", Arch. départ. de l'Yonne, L 291.

des partages dans le sens de la longueur; leurs dimensions étant exceptionnelles par rapport au parcellaire habituel. Nombreux sont les toponymes faisant référence au parcellaire en lanières régulières ou non : **"Les Longues Rayes"**, **"Les Longues Raies"** (Bellechaume, Venizy, Champlost), **"Les longs Rayages"** (Bussy), **"Les Longues de Lammes"** (Venizy), **"Thureau du Réage du Milieu"** (Brienon), **"Le Champ long"** (Bussy), **"Les Grands Champs"** (Chailley), il faut prendre ici grand dans le sens de long et étroit comme le montrent les cadastres du XIX^e siècle.

Généralement, on leur oppose **"Les Courtes Rayes"** (Venizy), ou **"les Courtes"** (Brienon), partage dans le sens de la largeur ou dans des pointes. Il faut remarquer qu'à Brienon, les parcelles sont généralement perpendiculaires au chemin de Joigny à Troyes, ancien chemin protohistorique. Faut-il y voir les vestiges d'une cadastration antique?

- Pareillement, nous trouvons dans les terrains humides, des parcelles longues et étroites : les *hâtes*. D'après S. Jossier, la hâte est composée de quatre sillons séparés par des rigoles de drainage. Fénelon quant à lui, la définit comme un espace compris entre deux gros sillons ou billons, destiné à faciliter l'écoulement des eaux superficielles: **"Les Hâtes"** (Venizy), **"Les Longues Hâtes"** (Turny, Bussy).

- Lorsque le parcellaire n'est plus dans le même sens, souvent pour résoudre les problèmes posés par la pente ou l'écoulement des eaux, de façon à éviter l'érosion, on parle de *travers* : **"Travers de Villepied"** (Bussy), **Les Travers** (Champlost). En revanche, les *traverses*⁷, ou chemins de traverse, désignent des chemins : **"Les Traverses de Bouy"** (Brienon), **"Les Traverses"** (Bussy).

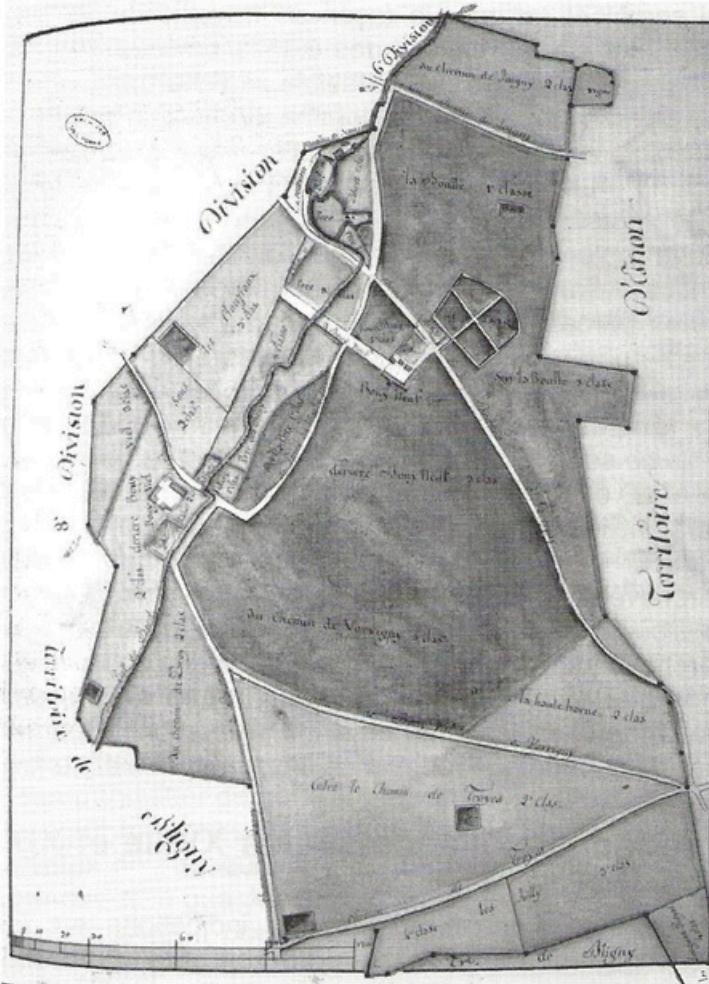
- Les seules grandes pièces de *terres* appartenaient avant la Révolution à de grands seigneurs laïcs ou ecclésiastique : La Roche-Foucault (Venizy, Turny), Grand d'Esnon (Esnon), l'Archevêque de Sens (Brienon), l'Abbaye de Pontigny (Chailley, Venizy)... et nous retrouvons intégralement conservées sur les cadastres de 1811-1820 : **"Les Terres de Noël"** (Brienon), **"Les Terres de la Motte"** (Turny), ou plus simplement **"Les Pontigny"**, **"La Prévôté"** (Bussy), **"Pré du Château"** (Turny), **"Les Coutures"** (Champlost). Ce dernier toponyme est évidemment lié au système féodal ; la *couture* faisait partie de la directe seigneuriale, opposée aux *tenures* ; du latin *cultura*, elle désigne un champ cultivé, de bonne culture, constitué d'une ou plusieurs parcelles, située près du château. Elle se trouve comprise dans la réserve et est généralement exploitée par le système des corvées.

- Nous constatons, sans pouvoir encore l'expliquer que des climats appelés **"La Champagne"**, **"les Champagnes"**, ne comprennent qu'un nombre limité de parcelles, deux ou trois au maximum.

⁷ VERROLLOT d'AMBLY écrit en 1838 : "Nous échappons à ces abîmes de boue qu'on appelle des chemins... c'est le coté faible des terres chaudes et faciles, les traverses deviennent affreuses et détrempées".

*Commune de
Briennon.*

Plan du XVIII^e siècle concernant les fermes de Bouy Vieil et de Bouy Neuf. Les toponymes qui désignent la plupart des pièces de terre se réfèrent aux accès qui sont ici privilégiés : Au Chemin de Paroy, Entre le Chemin de Troyes, Au chemin de Vorvigny, La Haute Borne ...



- Quand le parcellaire est soit géométrique, soit irrégulier, ou quand la façon culturale est originale, le paysan n'a pas manqué de le signaler : "**Le Champ Carré**" (Bligny), "Les Arpents Carrés" (Bellechaume), "**La Pointe**" (Bussy), "La Pointe de Dilo" (Bellechaume), "La Pointe de la Louptière" (Turny), "**Les Chaumes Rondes**" (Venizy), "Les Chemerondes" (Bussy). Ce dernier toponyme désigne essentiellement des formes irrégulières et semble ne s'appliquer qu'aux chaumes.
 - Il en est de même pour les "Champs Tortus" dans le sens de champs tordus, c'est à dire des champs aux limites sinuueuses, épousant le tracé soit d'un chemin, soit d'un ruisseau, soit des courbes de niveaux.
 - Les *queues* désignent de petites parcelles, très étirées en longueur, situées à l'extrémité d'un pré ou d'un champ cultivé: "**Le Pré de la Queue**", "**Les Longues Queue**" (Turny), "La Courte Queue" (Bligny), "les Prés de la Queue Noël" (Brienon) et même "La Queue Madame".

- A Bellechaume, sur des terrains en pente, nous rencontrons des climats qui semblent indiquer la façon de travailler la terre : "L'escalier" permet d'imaginer des jardins ou des vignes en terrasses, "Le Coup de Bêche" désignerait un endroit inaccessible à la charrue.
- Le paysan a aussi retenu comme appellation de lieux-dits des mesures de superficie agraire, en particulier l'arpent : "Les cinq Arpents", "Les seize Arpents", "Les Soixante Arpents" (Turny), "Les Huit Arpents" (Venizy), "Les Neuf Arpents" (Bussy), "Les Vingt Arpents" (Champlost). Nous n'avons trouvé qu'un seul lieu-dit mentionnant "Les Cordes" (Champlost), le centième d'arpent, mais ce toponyme pourrait simplement désigner de très petites parcelles. En ce qui concerne le *quartier*, le quart d'arpent, il ne semble pas avoir été employé dans le sens de mesure de superficie mais désignerait plutôt un groupe de parcelles : "Les bas Quartiers" (Venizy), "Le Quartier de Charmoy" (Bellechaume). En revanche, le terme de *centaine* semble correspondre à une mesure de superficie propre à la forêt. En effet, d'après J. Charpentier, "Les Centaines" (Brienon, Bellechaume) tireraient leur origine d'un litige qui aurait opposé l'archevêque de Sens, seigneur de Brienon et de Bellechaume, aux habitants de ces villages. L'archevêque leur aurait contesté un droit d'usage immémorial dans la forêt de Courbepine. L'affaire portée devant les tribunaux fut jugée en 1552. L'archevêque condamné dut céder aux deux paroisses respectivement 800 et 300 arpents. Les Bois de Brienon furent alors partagés en *centaines*, elles-mêmes divisées en dizaines de portions réparties entre les habitants contre une modique redevance à la commune et ce jusqu'en 1845.

L'économie villageoise des XVIII^e et XIX^e siècles (hors agriculture)

La toponymie donne encore des indications sur les diverses activités économiques, sur l'histoire, la religion et la vie quotidienne des habitants des anciennes paroisses formant actuellement le canton de Brienon.

Nos sources restent toujours les plans de la fin du XVIII^e siècle⁸ et les cadastres napoléoniens mais, concernant la vie économique et quotidienne, nous avons privilégié l'étude des matrices cadastrales, des séries C9 et M 10 des archives départementales. Pour l'histoire laïque et ecclésiastique, nous nous sommes appuyés essentiellement sur les monographies, sur les *Annuaires de l'Yonne*, sur le *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et Historiques de l'Yonne* et l'ouvrage de Charles Porée relatif aux Cahiers de doléances du Bailliage de Sens.

La richesse des sources nous a contraint à opérer un choix souvent difficile tout en élargissant quelque peu en donnant des renseignements complémentaires sur la population, l'extension des tuileries et briqueteries, l'emplacement des croix, voire de bâtiments aujourd'hui disparus ; autant de renseignements difficiles à obtenir pour l'ensemble du canton.

⁸ 1782, 1783, 1784, plans d'arpentage de Pichot. Pour Brienon, 1780, plans de Durelle, Archives départementales de l'Yonne, C. 68.

A l'époque où ces toponymes ont servi officiellement de références cadastrales, notre canton comptait onze communes, vingt-cinq hameaux et vingt-six écarts et fermes isolées. Certains, de nos jours, ont complètement disparu et il est même parfois difficile de retrouver leur trace sur le terrain ; c'est le cas du hameau des Boulées à Champlost. Certains ont pu être repérés par prospection aérienne comme la ferme du Luteau à Turny. Chacun a une histoire et une origine bien précise mais parfois mal aisée à interpréter. Nous avons, en complément, dressé une liste des villages, hameaux et écarts, en donnant l'évolution de leur nom au cours des siècles et en proposant les différentes explications avancées par les spécialistes. Bien des lieux-dits ont gardé la marque des activités économiques d'antan, activités qui pour la plupart ont disparu depuis des décennies. Nous n'avons pas voulu citer ces toponymes : moulins à vent, moulin à foulon, tuileries, four à chaux, fourneaux, charbonnières ... sans chercher à retrouver la réalité qui se cachait derrière des mots qui, aujourd'hui, correspondent à des activités disparues. Les tuileries sont en ruines, les fours à chaux ont disparus ; seules les anciennes générations en ont conservé le souvenir et les *crots* voisins des villages ont été comblés ou transformés en décharges municipales.

Les Moulins :

A la fin de l'Ancien Régime, quasiment toutes les paroisses possédaient un moulin à eau, plus rarement à vent, même celles où aucun toponyme ne l'indique. En 1811, on comptait pour le canton de Briennon, un seul moulin à vent, à Bussy, et 17 moulins à eau à grains, 4 moulins à tan en état de marche ainsi que 7 tuileries et 9 fours à chaux.

Les Moulins à grains :

Nous trouvons près de 20 toponymes désignant ce type de moulin, soit directement :

- le **Moulin Neuf** (Turny, Briennon, Esnon⁹)
- le Moulin d'en haut, d'en bas, de Cuchot (Venizy)
- le **Moulin Bailly** (Champlost)
- Le Moulin à vent (Mercy, Bellechaume)

soit indirectement :

- Pré du Moulin, le Ru du Moulin (Esnon)
- le Sentier du Moulin (Bligny)
- le Dessus du Moulin (Venizy)
- Entre les deux Moulins (Turny)

On peut ainsi deviner l'existence du moulin au travers de lieux-dits comme **"sur le Brief de Brignault** (Briennon, XIXe siècle). Certains des moulins mentionnés sur les plans du XVIIIe siècle ont disparu depuis déjà longtemps et seuls les lieux-dits ont subsisté :

⁹ C'est le même moulin, situé en limite des deux communes, qu'on appelle le **Moulin Neuf** à Esnon comme à Briennon. Il en était de même avec le **Moulin à Vent** de Mercy et Bellechaume.

- la Vieille Mouline (Turny, sans doute un moulin à vent car ce climat est situé au Saudurand)
- le Moulin rompu à Villepied (Bussy)
- le Moulin du Crac¹⁰ ou Ducrac (Bellechaume).

D'autres ont disparu dans les années 1780. C'est le cas du Moulin à vent de Mercy qui, sur le plan d'arpentage, semble implanté très précisément dans le vignoble de la côte, le long du chemin de Bellechaume.

Il nous a semblé intéressant non seulement de connaître plus en détail l'histoire de ces moulins mais encore de recenser ceux qui n'apparaissaient pas à travers la toponymie des matrices, plans cadastraux et des dossiers d'enquête de la série M 11.

- à Chailley : dans la description de la paroisse, au XVIII^e siècle, nous trouvons un lieu-dit Moulin de l'Erable, situé entre Le Ruet et Chailley (aujourd'hui la Laiterie), sur le ruisseau de La Fontaine. En 1820¹¹, nous ne trouvons toujours qu'un seul moulin, mais une enquête de 1851-52 en dénombre deux¹² : le Moulin de l'Erable et le Moulin de Chailley.

- à Turny : en 1811, les trois moulins qui fonctionnaient, appartenaient à la famille La Rochefoucault : le Moulin de Linant, le Moulin de la Rivière, appelé au XX^e siècle Moulin des Mareaux puis Moulin Chevillard, c'est-à-dire du nom de la famille des derniers propriétaires et le Moulin Neuf qui a continué à être utilisé jusqu'en 1970.

- à Venizy : une enquête de 1790 mentionne trois moulins sans les citer¹³ (sans doute les Moulin d'en haut, de Cuchot et des Petits Pommerats).

L'enquête de 1809 en mentionne cinq : outre les trois précités, nous trouvons le Moulin d'en Bas et celui des Grands Gains, en amont des Pommerats. En 1855, Ch. Augé mentionne dans les *Annales de l'Yonne*, un moulin de Beauvert, en fait celui des Gains qui a changé de nom. Deux d'entre eux, victimes d'incendie, cesseront leur activité : celui des Pommerats en 1883 et celui d'en Haut en 1884. Ce dernier, bien que transformé par la suite en usine électrique, gardera l'appellation de Moulin Brûlé.

¹⁰ En réponse à une circulaire de l'Inspecteur académique d'Auxerre en date du 26 Juillet 1860, concernant "L'enquête sur les variations orthographiques des toponymes du département (réponses des communes), Victor Bouquet, instituteur à Bellechaume signale : « un dit-on place à deux kilomètres de la commune un moulin construit tout en sol, sous une source puissante aujourd'hui tarie; ce moulin surplombait des caves gigantesques qui gardèrent longtemps une célébrité superstitieuse et dans lesquelles on supposait des curiosités et des trésors cachés. Une végétation presque uniforme recouvre maintenant ces lieux », Arch. départ. de l'Yonne, 7 M 4/7.

¹¹ *Etat des communes, hameaux, forges ou usines, maisons isolées, moulins à eau, moulins à vent, télégraphes*, 1820, Arch. départ. de l'Yonne, 7 M 4/4.

¹² Renseignements statistiques sur les moulins à céréales qui existent dans la commune. Arch. départ. de l'Yonne, 6 M 1/4. Voir aussi : « Statistiques géographiques des communes, hameaux, fermes ... du département de l'Yonne », de Ch. AUGÉ, *Annuaire de l'Yonne*, 1856.

¹³ Les cantons de Brienon et de Venizy pendant la Révolution : *Tableau des activités économiques*, p. 133.

- à Champlost : il existait deux moulins, l'un au bourg, sans doute l'ancien moulin banal, situé près du château en aval de l'étang, l'autre à Baily, au hameau de Boudernault.
- à Bussy : c'est le seul moulin à vent fonctionnant à la fin de l'ancien régime¹⁴. Il était implanté entre la Guette et les Pontigny et devait sans doute dépendre de l'abbaye.
- à Paroy-en-Othe : les plans d'arpentage et la description de la paroisse de la fin du XVIII^e siècle mentionnent un moulin à eau sur le ru de Bord, *une petite source qui sort du pied d'une montagne dans le village et fait tourner quelque fois un très petit moulin...* Son activité semble avoir cessé dans la première moitié du XIX^e siècle.
- à Bligny : un petit moulin existait sur le ru de Bord mais il a été emporté par une inondation dans les années 1780. L'état de section de 1811 le signale encore mais seulement pour préciser que la parcelle où il est construit doit être considérée comme *pièce de terre*. Ce n'est qu'à partir de 1858 que nous retrouverons de nouveau ce moulin en activité.
- à Esnon : un moulin à eau appartenant au baron Grand d'Esnon est mentionné au XVIII^e siècle, au lieu-dit Les Petits Prés. La matrice cadastrale précise qu'il s'est arrêté en 1820. Cette disparition était prévue dès 1780 ; en effet on pouvait lire dans l'introduction au plan d'arpentage, la remarque suivante : *le pied du coteau est fort abondant en sources et en eaux vives. Celles qui fournissent les fossés du château en sortent pour faire tourner le moulin du seigneur avant de se rendre à la rivière, mais pour l'ouverture du canal ce moulin va être supprimé.*
- à Brienon : peu de toponymes apparaissent sur le cadastre ou sur les plans de l'ancien régime¹⁵, mais tous les moulins sont indiqués avec précision. Ils sont tous à eau :
 - sur le ru de Bord, venant de Paroy et Bligny, on trouvait le Moulin de Sennevière (signalé, nous semble-t-il à tort comme moulin à tan, sur le cadastre de 1811) et le Moulin Neuf.
 - sur le ru prenant sa source à Fontaine Brignault, le Moulin de Brignault ou Brignot (à la sortie de Brienon, en direction de Saint-Florentin).
 - sur le Créanton, le Boutoir¹⁶.

¹⁴ Il semble que ce soit à tort que les auteurs de l'ouvrage *Les moulins à vent dans l'Yonne*, Guy MARQUET et Yves CLEST, mentionnent le moulin de Paroy comme moulin à vent. Il est à eau et à une seule roue. Le dessin est sans équivoque. Quant au moulin de Mercy, il n'est ni reproduit sur le plan d'arpentage, ni mentionné dans la description de la paroisse et l'enquête de 1790. Il n'en reste plus que le lieu-dit.

¹⁵ Il existe trois plans de la ville de Brienon- l'Archevêque. Tous les trois datent de la fin du XVIII^e siècle. On trouve cependant **Vers le Moulin neuf**. L'un est conservé aux Archives départementales (série C.68), les deux autres, dont un avec le parcellaire représenté, sont conservés en mairie de Brienon.

¹⁶ A l'origine, le Boutoir, ou bouttoir, devait être un moulin à tan. C'est le sens donné par GODEFROY dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de ses dialectes du IX^e au X^e siècle*. Mais on peut penser aussi à un moulin à foulon, car à Venizy nous trouvons dans le dénombrement de 1602 le **Foulon du bouttoir** (Arch. Départ. de l'Yonne, 7 M4 7).

- sur l'Armançon, le Moulin Saint-Martin.

Les autres moulins :

Les moulins à foulon : l'artisan y préparait ses étoffes en les faisant foulir ; ils ont fonctionné pour la plupart jusqu'au XVIII^e siècle. Nous en trouvons traces, bien évidemment sur les plans d'arpentage des années 1780, mais leur souvenir est resté dans les cadastres, voire même sur la carte IGN au 1/25 000e :

- Venizy au XVIII^e siècle : Le Foulon, Les Près du Foulon. Il devait être situé juste en aval des sources du Créanton et le toponyme l'Etang doit être en relation avec cet ancien foulon.

- Champlost au XIX^e siècle : Sous le Foulon, Les Prés pourris sous le Foulon. Le moulin était construit sur l'autre rive du Créanton, sur la commune d'Avrolles.

+ Brienon : Le Foulon, Le Bois du Foulon rouge. Le moulin était construit sur le Créanton, en amont de celui du Boutoir. Il en existait un autre près des moulins à tan, au port de Brienon.

Les moulins à tan¹⁷ :

Au XVIII^e siècle, il existait trois moulins à tan à Brienon, sur le ruisseau qui prenait sa source au marché aux vaches, près de la Porte d'en haut, passait devant les deux tanneries et se jetait dans l'Armançon. On en trouvait également un sur le Créanton, sur le territoire d'Avrolles ; le Moulin à tan et les Terres vers le moulin à tan (toponymes oraux). A Turny, le Moulin à Tan était situé sur la Brumance, au lieu-dit La Tuilerie à laquelle il avait dû se substituer. Il était constitué de deux corps de bâtiments distincts : un moulin et une halle.

Les Tuileries :

Un certain nombre d'entre-elles avaient disparu à la fin du XVIII^e siècle. Seuls les lieux-dits nous rappellent leur existence. C'est le cas à Bellechaume, Turny et Champlost (La Tuilerie, Les Tuileries) et à Venizy¹⁸ (Les Près de la Tuilerie, Les Terres de la Tuilerie). En 1811, il semble que les seules tuileries en fonctionnement dans le canton de Brienon soient celles de la Ramée¹⁹, un hameau de Bussy-en-Othe. Les matrices cadastrales de l'époque en signalent 9 en 1844-45. En 1816, une petite tuilerie fonctionnait à Bussy.

¹⁷ Moulin où était broyée l'écorce de chêne qui, réduite en poudre, était appelée *tan* et servait au tannage des peaux.

¹⁸ D'après QUANTIN, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, il existait encore en 1789, un hameau sur la Côte de saint Florentin appelé La Tuilerie. L'instituteur de Venizy signale qu'il existait en 1736 (registre paroissial) mais qu'il était détruit avant la Révolution (Arch. départ. de l'Yonne, 7 M 4/7).

¹⁹ Six à la Ramée et une à la Petite Ramée. Elles sont construites très souvent sur des parcelles voisines et l'argile est prélevée à la portée des usines, dans les terres incultes. A la même date, il n'existe que 12 tuileries dans l'arrondissement de Joigny et 49 pour l'ensemble du département (dont 29 pour l'arrondissement de Sens). Arch. départ. de l'Yonne 6 M 3/3.

Dans sa notice sur l'agriculture dans le canton de Brienon, publiée dans l'*Annuaire de l'Yonne* de 1838, Vérelot d'Ambly signale qu'à la Ramée on fabrique 2 millions et demi de marchandises diverses, tuiles, briques et carreaux. Les 4/5ème sont écoulés dans le pays et le reste est conduit sur les ports. Les ports les plus proches étant Migennes, Brienon et Esnon, on peut penser que c'est vraisemblablement dans ces villes que se faisait l'embarquement pour la région parisienne. La tradition orale rapporte que les marchandises étaient acheminées vers Migennes par la vallée des Thuiles²⁰.

Tout au long du XIXe siècle, d'autres tuileries sont créées dans le canton :

- au Vaudevanne en 1824 : Isidore Brunat, propriétaire, demande et obtient l'autorisation de reconstruire une nouvelle tuilerie en place de celle qui existait anciennement et qui a été incendiée [car] la commune et celles avoisinantes ont été obligées d'aller loin pour se procurer des marchandises qu'on fabriquait²¹.

- à Esnon, en 1842, la famille Grand d'Esnon construit une tuilerie. Une partie de la production était éoulée vers Paris par le canal de Bourgogne récemment terminé. La tuilerie cessera ses activités dans le début des années 1880 et sera démolie en 1884.

- à Venizy, en 1857, Delphin Delagneau, tuilier à Rebourseaux installera une tuilerie (marque de fabrique DD) en bas de la Côte de Saint Florentin.

Les Fours à chaux

Les toponymes s'y référant sont nombreux et se situent le plus souvent en limite de la Forêt d'Othe et, bien sûr, aux affleurements de la craie :

- Chailley : les Fourneaux à chaux, l'ancien four à chaux, le four à chaux.
- Esnon : le Grand Four
- Paroy-en-Othe : La Chauffournière (La Chaux Fourny au XVIIIe siècle)
- Venizy : Les Fourneaux à chaux (sur le Haut Chaumont) et peut être La Chaufonnerie (en bas de la Côte de Saint Florentin).
- Bussy-en-Othe : le Bois des Fours
- Turny : Les Obues du Four

En 1811, trois fours fonctionnent à Bellechaume et pourtant aucun toponyme ne mentionne cette activité. Ils appartiennent au maire et sont situés au Coup de Bêche.

Cinq autres sont signalés dans l'état de section du cadastre de Bussy. Ils sont installés, depuis un temps immémorial dit-on, à côté du chemin vicinal de Bussy à Migennes, à une distance de 4 à 500 mètres des dernières maisons du village.

²⁰ Jean-Paul DELOR, *L'industrie de la tuile et de la brique au nord de l'Yonne*, édition de l'Association Bourguignonne de Recherches Céramiques, Dijon, 2005 (avec la collaboration de Claudine et Jean-Loup Prampart, François Genreau, Georges Ribeill et Alexandra Fossé-Schenke), en particulier p. 113-128.

²¹ Arch. départ. de l'Yonne, 7 M 4/4.

Les matrices cadastrales de 1811 de la commune d'Esonn en mentionnent également un en activité. Ce fourneau à chaux est situé à la Queue de Vorvigny.

La grande activité des fours à chaux se situe entre 1830 et 1880 ; ils fournissent au monde rural en plein développement la matière première pour les amendements de la terre et la construction en dur des villages. Nous avons retrouvé aux Archives départementales bon nombre de demandes d'établissement de fours à chaux permanents ou temporaires notamment à Champlost (Vachy sur le climat du Galbot ou de la Garenne) où cinq fours furent construits, à Chailley (les Hauts de Venizy), à Paroy-en-Othe, à Turny, à Bellechaume (Les Chaumes), à Venizy (Les Gallons). Il en existait un à Brienon qui, en 1848, fournissait de la chaux hydraulique cuite à la houille.

Les Fourneaux

Il est parfois fort difficile de savoir, quand rien n'est précisé, si cette appellation désigne des fours à chaux, des fours à charbon de bois, des fours de réduction métallurgiques, voire des fours à briques. Nous avons relevé les toponymes suivants :

- **Fourneau Totoy** ou Toloy à Venizy,
- les Fourneaux (hameau de Venizy),
- le Fourneau à Bligny,
- Sous les Fourneaux et Le Fourneau au Roy à Bussy.

Pour les fourneaux de Venizy, nous supposons qu'il s'agissait de fours à charbon de bois, car les enquêtes de la fin du XVIII^e siècle signalent que ce type d'activité est d'un commerce fort lucratif avec la région parisienne²². Cependant, M. Quantin, dans son *Dictionnaire topographique* pense que le hameau des Fourneaux tire son nom d'une ancienne forge, ce qui alors pourrait expliquer des toponymes comme le **Puits aux Moines**, le Puits à la Charrière, puits dans le sens d'extraction de minerai de fer²³. À Bellechaume, nous trouvons aussi le Puits des Forges, à la limite de la Forêt de Courbépine et à Esonn, le Puits Michot.

Les Charbonnières :

Il s'agit, sans aucun doute, d'endroits où l'on faisait du charbon de bois. Nous n'avons trouvé que trois toponymes **Les Charbonnières**, à Chailley, Paroy et Esonn et pourtant les fours à charbon de bois ont fonctionné jusqu'au début de l'entre-deux-guerres. Certains, comme à Bussy, ont

²² Charles POREE, préface du Cahier de doléances de Venizy. Documents tirés de la série C. 68.

²³ Il est très difficile d'expliquer un tel toponyme. Les puits situés près des villages, des fermes, dans les jardins, ont probablement permis de tirer de l'eau. Toutefois, les lieux-dits portant ce nom et situés très à l'écart des agglomérations désignent probablement les vestiges d'autres activités. Jean-Luc DAUPHIN mentionne ainsi des puits de surface pour l'extraction du fer dans *Notre Dame de Dilo*, collection « Terre d'Histoire », Les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne, 1992, p. 27.

cessé leur activité très tôt, d'autres ont continué, comme aux Fourneaux pendant tout le XIXe siècle. Le registre d'appel de l'école de ce hameau est là pour en témoigner et rappeler que les enfants travaillaient dans la forêt avec leurs parents qui, pour excuser les nombreuses absences, précisaiient à l'instituteur : *charbon de bois*.

Autres activités économiques :

Elles sont en partie liées aux activités déjà énoncées et se rapportent à l'extraction de la pierre (carrières), de l'argile (crots), de la marne (marnières) et du sable (sablonnières). Elles concernent essentiellement le bâtiment et l'agriculture (marnage).

Dans la Forêt d'Othe, il existait aussi des verreries. La toponymie en a gardé la trace : à Arces, près du bois de Venizy, **la Verrerie**, mais aussi dans les bois de Bussy, les Fours au Verre.

Sous toute réserve, on pourrait rapprocher **les Potières** et revers de Potières (Bligny, XVIIIe siècle), transformées au XIXe siècle en Potiers et qui correspondent à des terres argileuses où l'on aurait pu tirer de la terre à pot, destinée aux potiers.

Le travail du fer a laissé de nombreux ferriers tant gaulois que gallo-romains ou médiévaux. Mais les lieux-dits sont extrêmement rares. Seuls quelques toponymes peuvent nous rappeler le travail du fer dans notre canton: **Vallée des Maréchaux** (Bellechaume), **Rue des Forges** (Venizy), et sans doute comme nous l'avons signalé, les différents Puits.

Un autre toponyme, **La Roise**, désigne un *routoir* c'est-à-dire un fossé ou une mare où l'on faisait rouir le chanvre.

A Turny, les toponymes "**Le Nureau**" ou "**L'Anvereau**" (cadastre des XIXe et XXe) désignent aussi des rousseries à chanvre. Au XVIIIe ils étaient mentionnés sous le terme de "**La Noyeau**", du verbe *naiser*, qui signifiait, d'après Gérard Taverdet, rouir le chanvre.

Enfin, deux lieux-dits datent de la fin du XIXe siècle et ne font leur apparition que plus tardivement au cadastre ; tous deux sont liés aux activités de la sucrerie : **La Bascule** sur la route de Mercy à Vau du Puits et la **Fosse à Boues**, champs d'épandage des déchets de lavage des betteraves, changeant de place tous les 15-20 ans environ.

L'empreinte de la religion sur la toponymie

La religion a fortement imprégné les mentalités et la culture populaire. Chaque village a son église, chaque hameau, ou presque, possède sa chapelle. Les croix sont nombreuses pour rappeler à tous la présence de Dieu et des saints et détourner les paysans des pratiques superstitieuses courantes sous l'Ancien Régime. De sa naissance à sa mort, la religion accompagne l'homme. Elle fait partie de son univers quotidien ; rien d'étonnant alors qu'elle ait marqué de son empreinte la toponymie du terroir.

Hagiographie :

Chaque paroisse est placée sous la protection d'un saint :

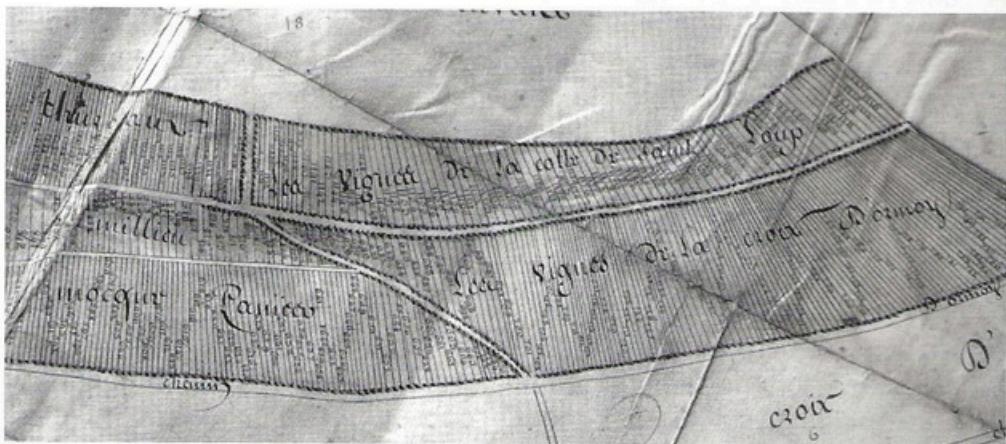
Bellechaume	Très Sainte Trinité
Bligny	Saint-Antoine
Brienon	Saint-Loup (de Sens)
Bussy	Saint-Médard
Chailley	Saint-Jacques le Majeur
Champlost	Saint-Vincent
Esnon	Saint-Thomas de Canterbury (St-Thomas Beckett)
Paroy	Nativité de Notre-Dame
Turny	Saint-Mammès
Venizy	Sainte-Vierge

Les chapelles des écarts étaient, elles aussi, dédiées à un saint :

- Chapelle Saint-Martin à Vachy et à Brienon, dans l'île du même nom, sur l'Armançon, où elle se dressait près d'une maladrerie.
- Chapelle Saint-Jean aux Fourneaux, hameau de Venizy,
- Chapelles Sainte-Catherine, Saint-Fiacre et Sainte-Vierge à Venizy,
- Chapelle Saint-Julien au château de Champlost,
- Chapelle Saint-Laurent à l'Hôpital et Ste Catherine à Linant (Turny),
- Chapelle Saint-Ange à Bussy.

Nous en retrouvons un certain nombre de toponymes à signification religieuse associés à un lieu-dit désignant :

- un relief : **Côte Saint-Loup** (Brienon), Côte Saint-Jacques (Esnon).
- une source : Fontaines Saint-Loup et Saint-Martin (Brienon), Fontaine Saint-Ange (Bussy), Fontaine Saint-Julien (Champlost)
- l'emplacement d'un ancien édifice religieux : **En Saint-Fiacre**, Près Saint-Mammès (Turny).



Brienon-sur-Armançon : Les Vignes de la Côte Saint-Loup.

Les possessions ecclésiastiques

Avant la Révolution, dans notre région, l'Eglise était le plus gros propriétaire foncier. L'Archevêque de Sens était le seigneur de Brienon, Mercy, Paroy et Bellechaume ; il possédait des domaines aussi étendus que la ferme de Noël. Les abbés et religieux de Dilo étaient détenteurs des

fiefs de Sennevières, Thury, Prétin, et Maurepas à Brienon et propriétaires de forêts à Bussy ainsi que de nombreuses autres pièces de terres dans les paroisses voisines. Il en était de même pour l'abbaye de Pontigny à Venizy et Chailley dont l'abbé était le seigneur dominant. L'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre possédait de très grandes forêts sur Bussy et les religieuses de Notre-Dame de Troyes, dont dépendait la chapelle de Vigny, détenaient les terres alentours. Bien que tous ces domaines aient été vendus à la Révolution comme biens nationaux, de nombreux lieux-dits en conservent la mémoire :

- **Terres de l'Abbesse**, Bois de l'Abbesse (de Saint-Julien d'Auxerre, propriétaire à Bussy),
- Les Pontigny (Bussy) appelés au XVIII^e siècle La Terre des Moines (une immense pièce d'un seul tenant sur le cadastre napoléonien),
- Les Terres de la Chapelle, Près de la Chapelle (Vigny à Venizy),
- Les Chapelles, Travers de la Chapelle (Paroy),
- Le Clos Dilo (Bellechaume),
- L'Hôpital, Les Hospitaliers (Turny),
- Le Champ de la Cure (Brienon),
- Saulsier de la Cure, Derrière et à Coté de la Cure (Eson),

Plus énigmatique : nous trouvons le Champ du Clocher à Paroy.

Certains noms sont d'origine religieuse, origine comme masquée par les déformations linguistiques :

- **Griselle** (Venizy), ce toponyme provient du latin du Ve siècle *ecclesiata*, petite église et indique certainement qu'il devait y avoir autrefois un petit bâtiment religieux.
- **L'Aratoir** ou La Ratoir à Eson, sans doute du latin *oratorium*, lieu où l'on prie (oratoire), qui aurait été transformé.

Il existe également un lieu plus moderne, **le Couvent** (Eson) qui est une plate-forme de maison forte, probablement le fief de Prémartin, découverte en prospection aérienne.

Les croix

Elles sont tellement discrètes dans le paysage qu'on n'y prête plus guère attention. Quelques unes sont encore érigées aux entrées des villages, à la croisée des chemins, voire en bordure des routes. Bien que chargées d'histoire, elles sont souvent mal entretenues et délaissées ; celles de métal rouillent dans l'indifférence générale. Bon nombre d'entre elles ont disparu ces dernières décennies, victime de la déchristianisation, de l'extension des villages et des remembrements.

Mais les lieux-dits²⁴ et les plans d'arpentage du XVIII^e siècle nous rappellent encore leur existence et l'importance qu'elles pouvaient avoir dans la vie quotidienne.

²⁴ Près d'une trentaine avec les croix indiquées sur les plans d'arpentage : 6 à Venizy et Brienon, 3 à Champlost et Bussy, 2 à Bellechaume, 1 à Turny, Eson et Bligny, aucun à Chailley, Paroy et Mercy (ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'il n'y ait pas eu de croix).

Erigées dans un but de piété, elles n'ont pourtant pas toutes la même signification. Aux carrefours ou le long des chemins, elles portent :

- soit le nom du donateur : **Croix Jean Pierrat**, Croix Maillet (Venizy), Croix Bouvret ou Bouvray (Brienon), Croix Pasqualin (Eson),
- soit le nom des saints en l'honneur desquels elles ont été érigées : **Croix Saint-Roch** (Champlost), Saint-Jean (Paroy), Saint-Eloi, Saint-Sébastien (Turny)²⁵.
- soit ceux des lieux-dits où elles ont été construites : **la Croix des Buissons** (Champlost), Croix de l'Orme, Croix de la Voie Creuse (Bussy). Dans ce cas il est aussi possible que le mot *croix* signifie ici *carrefour*, croisée de chemins.

Certaines sont désignées par une couleur : **La Croix Rouge** (Brienon), Bois de la Croix Noire, Maison de la Croix Noire (Bussy).

D'autres sont en limites de finage ou délimitent des localités secondaires ou hameaux. Elles portent alors le plus souvent le nom de l'écart ou du lieu-dit : **Croix de Cuchot**, Croix des Douais (ancien hameau de Venizy aujourd'hui disparu), Croix de Bouy (Brienon), Croix de Bailly (Champlost). La population se rendait aux croix des rogations, en procession, durant les trois jours précédant l'Ascension pour demander à Dieu la protection des récoltes et la perfection des travaux de fauchaison le premier jour, de moisson le deuxième jour et de vendanges le troisième. Elles ne sont que très rarement mentionnées comme telles. On peut rapprocher de ces croix, celles érigées au milieu des champs, souvent dans les vignobles et qui avaient pour but de protéger les champs et les récoltes des intempéries et des maladies : **La Croix des Vignes** (Brienon, Venizy), Les Priées (Brienon), Le Champ de la Croix (Bussy), Le Champ Pieux (Venizy).

Les croix du souvenir ou de mémoire désignent l'emplacement d'anciennes chapelles détruites à l'époque révolutionnaire : **Croix de Saint-Fiacre**, **Croix de la Chapelle** (Vigny).

Les croix, dites de mission, plus récentes, datent de la Restauration ou du début de la IIIe République, à la grande époque de l'ordre moral et du catholicisme proclamatoire.

Une seule est associée à une fontaine: **Croix de la Fontaine Harnou** (Bellechaume).

Certaines enfin, peuvent avoir une origine plus anecdotique, rapportée par la tradition orale : la **Croix Fortard** (Brienon). A l'archevêque saint Loup qui, fatigué en revenant d'un voyage, se demandait à voix haute quelle heure il pouvait être, un homme d'église qui l'accompagnait aurait répondu qu'il était *fort tard*. Légende, étymologie fantaisiste ? Ne s'agirait-il pas tout simplement du nom du donateur ?

Il devait y avoir bien d'autres noms de climats à références religieuses mais il devait s'agir de micro toponymes, la plupart oraux, que l'époque

²⁵Saint Roch et saint Sébastien étaient considérés comme des saints thaumaturges anti-peste.

révolutionnaire va occulter. Certains resurgissent encore dans la mémoire des anciens, comme ce chemin de **la Paruche** (du latin *parochia*, paroisse) qui descendait du hameau de Boudernault vers le bourg de Champlost. On trouve également, à la limite de Champlost et Venizy, un toponyme oral des **Nonnes** qui devait désigner une terre appartenant à des religieuses.

Les lieux-dits, reflets d'une histoire locale

L'étude de la toponymie nous aide à mieux comprendre l'histoire d'un terroir. En effet, les lieux-dits, sur les anciens plans, sur les cadastres napoléoniens, ont conservé, biens souvent, les traces d'un passé qui, sans eux, aurait été irrémédiablement perdu, oublié. Souvent hélas si nous sentons un toponyme, si nous avons des intuitions sur son interprétation, nous ne pouvons, faute de preuves solides, qu'avancer des hypothèses, esquisser des pistes. Seules des prospections archéologiques (au sol ou aériennes) ou la découverte de traces historiques dans des chartes, des dénominations conforteraient certaines des hypothèses avancées, mais en toponymie, encore plus qu'ailleurs, il faut rester très prudent.

Au fil des époques passées : la toponymie, *lieu de mémoire*.

La Préhistoire :

L'homme, si nous en croyons ses outils (bifaces essentiellement), vivait déjà dans notre région, voici 150 000 ans, au Paléolithique inférieur. Vers - 60000, l'homme de Neandertal s'est installé dans la plaine de Boudernault à Champlost (Fouilles C. Farisy, 1981-1992). Du Paléolithique Moyen à l'époque des grandes glaciations, nous ne connaissons que quelques outils de ramassage de surface. C'est au Néolithique que nos vallées furent occupées, que l'homme a défriché les bords des ruisseaux et rivières, les terres les plus légères et les versants les mieux exposés. Si les sites sont ici nombreux, surtout pour le Néolithique final, les toponymes sont extrêmement rares et cela est fort compréhensible. Nous pouvons toutefois relever quelques lieux-dits qui pourraient avoir un rapport avec cette période, **La Vallée des Grandes Pierres** (Bussy), **La Grosse Pierre** (Champlost). Ces pierres pourraient désigner un menhir, un polissoir ou la table d'un dolmen. Une tradition que nous avons recueillie à Chailley, Bas du Haut Chaumont, au début des années 1980, fait état d'une grosse roche qui aurait été cassée et enfouie dans une ravine proche.

L'époque gauloise :

Malgré la présence d'un certain nombre de sites révélés grâce à la prospection aérienne sur le territoire de toutes les communes, malgré le développement d'un ancien chemin probablement celtique le long de la cuesta et malgré la présence de l'oppidum d'Avrolles, nous ne trouvons aucun toponyme révélateur.

La période gallo-romaine :

Les vestiges au sol sont nombreux : fondations en pierres écrétées par les labours, fragments de tuiles et de poteries. Sans aucune erreur possible,

nous pouvons citer les noms de villages et lieux-dits se terminant par un "y", souvent du suffixe latin *iacum* (Turny, Bligny, Mercy, Venizy, Thury, Bailly), où de nombreuses traces de bâtiments gallo-romains ont été décelées (villas, bâtiments agricoles, sanctuaires...). Certaines de ces traces ont été identifiées grâce à des toponymes évoquant des ruines ou des amoncellements de pierres. C'est le cas avec **Paroy-en-Othe** (du latin *paries*, murs et par extension, maisons en ruines) et avec sa source appelée **les Mureaux**, avec les **Berrons** à Brienon, déformation de *perrons* pour indiquer un amas de pierres, de gros blocs, des **Chaillots** à Turny, de *chaillou* en langue d'oïl, signifiant cailloux, dans le sens de pierres, de ruines.

Signalons aussi le toponyme **Maison Rouge** à Champlost qui signale en fait un relais-auberge gallo-romain situé à proximité de la voie d'Alise à Sens. D'après A. Hure, ces lieux-dits évoquent *l'antique auberge romaine où on logeait à pied et à cheval [et qui était située] près d'une mare, d'une source ou d'un cours d'eau*. Le nom de *Casa Rubra* ou de *Mensione Rubra* doit provenir de la couleur que leur communiquaient, non seulement les briques mais encore le mortier et l'enduit à tuileau de leur construction. On trouve un autre Maison Rouge, sur la même voie, à proximité de Dilo.

A coté de ces toponymes, il nous faut mentionner deux chemins appelés Chemin des Romains et qui sont d'anciennes voies romaines. Le **Chemin des Romains** à Champlost, de Vachy à Avrolles par la Pinguetterie, Vau du Puits et Maison Rouge. Elle resta la seule voie de communication vers Arces jusqu'au milieu du XIXe siècle. La Rue Chèvre, sur le Mont Avrollot, à Venizy, qui allant vers Troyes par Turny et Neuvy, va prendre le nom de Chemin des Romains, n'est autre que la voie romaine d'Avrolles à Troyes, longtemps considérée comme le prolongement de la voie d'Agrippa vers le Nord.

Le Haut Moyen-Age :

Il nous est connu par des toponymes évoquant des nécropoles dont la plupart sont mérovingiennes. La tradition orale nous a rapporté, plus ou moins fidèlement, leur découverte et la toponymie en a parfois gardé les traces depuis très longtemps car ces lieux-dits sont tous mentionnés dans les anciens plans :

- **les Bouattes** (Venizy), cimetière mérovingien du VIIe siècle dénommé aussi le vieux cimetière. Cette appellation pourrait évoquer des tombes, des sarcophages.

- **Le Replat du Martrois, Les Terres et les Vignes du Martrois** à Turny, certainement de *Martres*, pluriel de *Martyrium*, signifiant tombeaux de Martyrs et par extension tombeaux en général, anciens cimetières.

- Peut-être aussi **les Auges** (Venizy, Paroy), toponyme pris dans le sens de sarcophage et fréquent dans nos régions. Toutefois, à Venizy, bien que la tradition orale nous rapporte que des squelettes aient été découverts au XIXe siècle, le sol paraît trop humide pour qu'un cimetière y ait été

implanté. De même le toponyme de **Les Anges** existe au XVIII^e siècle et il peut s'agir d'une variation, dans un sens ou dans l'autre.

Le Moyen Age classique :

Le Moyen Age représente une très longue période pendant laquelle l'art défensif a beaucoup évolué. En effet, aux constructions en bois (les mottes) ont succédé des constructions en pierres, maisons et châteaux qui ont disparu à leur tour :

Les mottes et maisons fortes sont nombreuses. Les dénombrements et la prospection aérienne nous le faisaient pressentir mais nous ne pensions pas en trouver autant à travers la toponymie :

- à Venizy : **La Motte Bicorne ou Bigorne, La Mothe** (Vigny)²⁶, **La Ferme de la Mothe**.
- à Turny : **La Grande Motte, Les Prés de la Grande Motte, Les Terres de la Motte, La Motte Seignelay** au lieu-dit les Seignelets.
- à Bellechaume : **La Motte** (sans doute la ferme du Saussier ; le lieu-dit semble s'être déplacé)
- à Briennon : **Rue de la Motte**

Il nous semble en outre que le toponyme *portes* soit en relation avec des mottes féodales car ces climats sont souvent proches.

- à Venizy : **Au dessus de la Porte de Lammes**, à proximité de l'ancienne maison forte des Lammes et **La Porte Guyot**
- à Briennon : **le Champ de La Porte**, près de Thury, à proximité d'une petite motte rectangulaire
- on trouve également **les Portes de Villepied** à Bussy et **Devant les Portes** au Montelard, hameau de Venizy²⁷.

A rapprocher aussi le lieu-dit **le Donjon** à Venizy, motte féodale visible sur le cadastre de 1811 et qui aurait appartenu au Prince de Conti.

Le toponyme de **château** est fréquent :

- **Le Château** à Briennon, Turny (détruit en 1852), Esnon, Venizy, Champlost
- à Venizy (Cuchot), **le Château de Verreu, le Château de Linan** (carte de Cassini)
- à Champlost, **le Château de Boudernault** (en fait une plate-forme de maison forte), **le Château Norgeot**.
- à Turny, **le Château de Varennes**, autre maison forte.
- l'enquête auprès des instituteurs mentionne deux ruines d'anciens châteaux, l'un à Suy, hameau de Venizy et l'autre à Bellechaume, au dessus du village et auquel on accédait par le **Chemin du Fort**.

On peut rapprocher de ces *châteaux* :

- à Paroy : **la Citadelle**

²⁶ Encore visible sur le cadastre en 1811. L'instituteur signalait en 1860 dans le dénombrement de la terre de Venizy de 1695, qu'il s'agissait d'une maison seigneuriale avec pont-levis.

²⁷ D'après l'enquête de 1860, Arch. départ. de l'Yonne, 7 M 4/7, il aurait existé une maison forte aux Chaillots, qui aurait été détruite par des gens de guerre.

- à Turny : **Le Fond de la Tour**, le long de la voie romaine.
- à Bussy : **La Guette** aurait pu évoquer une tour de guet liée à un quelconque ouvrage défensif. Il n'en est rien ; un agriculteur de Villepied nous a rapporté qu'il s'agissait d'un endroit, au milieu des vignobles, où les habitants désignés par la communauté villageoise, surveillaient si le ban des vendanges était bien respecté.

A noter encore les indices de fortifications villageoises :

- à Venizy : **la Tour, le Retranchement**²⁸, **Derrière les Fossés**.
- à Turny : **le Bourget** (diminutif de bourg, village fortifié), **Les fossés de la Tour, Derrière les Fossés**.
- à Chailley : **les Faubourgs**. Ce village était fortifié (plans d'arpentage et terriers des XVIIe et XVIIIe siècles) et le terme *faubourg* désigne les maisons construites hors les murs, hors bourg.

- à Brienon : **Le Faubourg, Le Faux Bourg du Port**,

La Cour peut avoir désigné autrefois un endroit fortifié, en relation avec un petit château, une maison forte ou une grosse unité agricole :

- à Venizy : **la Cour** (Vigny)
- à Turny : **la Cour de l'alouette, la Cour Brûlée, la Cour aux Coignettes**.
- au Vaudevanne, dans le village, sur le plan d'alignement du XIXe siècle, nous avons trouvé autour de ce qui nous a semblé une motte féodale circulaire : **la Rue des Cours, La Ruelle des Cours, La rue Basse des Cours**.

Les maladreries et autres bâtiments réservés aux malades n'ont laissé que peu de souvenirs :

- à Venizy : **la Grange aux malades, Rue de l'Hôpital**.
- à Brienon : **la Maladrerie**, dans l'île St Martin.
- à Turny : **l'Hôpital**, grange aux malades ou possession des Hospitaliers.

Quelques lieux-dits rappellent aussi le souvenir de constructions anciennes. Ainsi en est-il des granges ecclésiastiques, c'est-à-dire des établissements agricoles dépendant des abbayes voisines de Dilo et de Pontigny :

- à Bussy, **Les Grandes granges**

²⁸ Le système défensif de Venizy était très élaboré :

- à l'extrémité nord-est, **le Retranchement**, séparé d'une partie du bourg par les fossés du vannage,

- à l'opposé, l'extrémité sud-ouest était défendue par le château et sa motte qui tenaient les routes de Saint-Florentin et Champlost,

- coté Turny, à l'extérieur des fossés, sur une butte, **La Tour** qui permettait de surveiller les Vallées et le plateau mais qui aussi, verrouillait le chemin encaissé. Une tradition vivace (ici comme dans tant de lieux !) raconte que cette tour et le bourg étaient reliés par un souterrain.

- d'autres granges et métairies sont signalées par les érudits locaux mais aucun toponyme n'en a gardé la trace : métairie de Prétin, de Thury, grange aux dîmes de Chailley.

A coté de ces établissements relativement importants, quelques constructions plus modestes ont marqué le paysage au point de laisser leur nom à un climat :

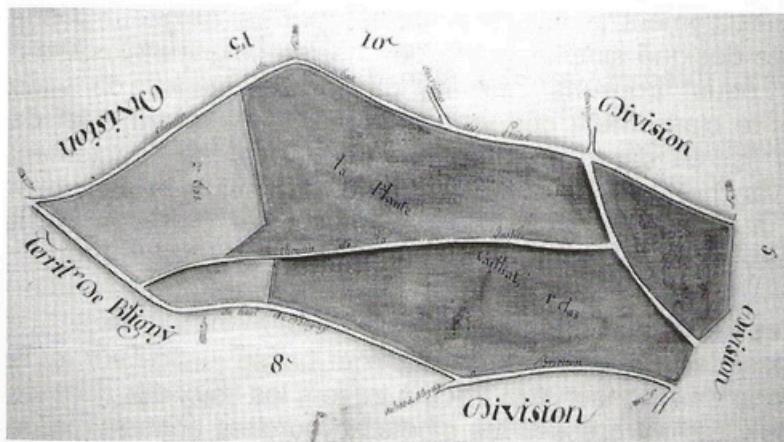
- à Paroy-en-Othe : **La Masure**, petite ferme appelée parfois *manoeuvrerie*. **Les Bourdonnettes** pourraient indiquer de petites tenures agricoles, de *bourdon*, diminutif de *borde* qui, en langue d'oïl, signifie cabane, petite ferme.
 - à Champlost et à Venizy : **Le Pavillon** désignait un corps de logis, une construction sans importance.

Les Noms de lieux, reflets d'une société disparue.

Les Toponymes évoquant le nom de famille, le mode de possession de la terre ou la condition du propriétaire :

- ### - les anthroponymes comme lieux-dits :

Le canton est une région de passage et a toujours été régulièrement dévasté pendant les guerres. Pendant la Guerre de Cent Ans, les armées des deux camps, les bandes de routiers qui venaient de Champagne, les "écorcheurs", mirent à sac le plat-pays, prirent ou rançonnèrent les bourgs fortifiés. Les habitants des campagnes délaissèrent leur village et leurs champs comme en témoignent les textes de cette époque. La paix revenue, il fallut essarter de nouveau et remettre les terres en culture. Les seigneurs laïcs et ecclésiastiques firent appel à des familles d'agriculteurs venues parfois de très loin. Quelques unes de ces familles ont sans doute donné leur nom à l'endroit qu'elles ont défriché et qui était devenu leur habitat : **Les Duhamelles** (Esnon), **Les Fertés** (Chailley), **Les Renauderies** (Venizy), **Les Bertines** (Champlost), **Les Galbots**, **Le Bout des Renauds**²⁹ (Champlost), **Les Ménardes** (Brienon).



**Commune de
Brienon : plan du
XVIII^e siècle : La
Plante Cailliat,
traversé par le
chemin de la
Justice.**

²⁹ Maintenant Boudernault, hameau de Champlost

- les toponymes, souvenirs de ceux qui ont possédé la terre :

Il est difficile de préciser l'époque où le toponyme a été fixé, certains remontant au Moyen Age, d'autres à l'époque moderne.

Quelques uns évoquent une possession noble : **Bois de la Bourdonnaye** (Champlost) appartenant à la Bourdonnaye, seigneur d'Avrolles, **Bois de Monsieur Fernel** (Eson). Le plus souvent, le nom du seigneur de la paroisse n'est même pas cité ; on se contente simplement du terme de **Monsieur** ou **Madame** : **Champ Monsieur** (Bellechaume), **Champ de Monsieur** (Bligny), **la Queue Madame** (Champlost). On trouve également **Le Bois du Seigneur**, **Les Vignes du Château**, **Les Prés des Plaines du Château** (Eson).

Le plus grand nombre concerne des possessions roturières : **Les Prés Ravaux**, **Le Bois Potat**, **La Plante Jacques**, **Le Courtil Rey**, **Le Clouzeau Imbert** (Brienon), **Champ Rolet**, **La Vigne à Prin** (Bligny), **La Pièce à René Moreau**, **Le Buisson à la Goudon** (Bellechaume), **Le Verger Tenon** (Turny), **Le Poirier à Daguenelle**, **Le Noyer à Grasson** (Venizy).

D'autres signalent le statut de la terre. En effet, quelques toponymes plus ou moins déformés indiquent que la terre est un *alleu*, c'est à dire une terre libre et exempte de droits seigneuriaux, contrairement à la *censive*. Dans notre région, où s'appliquait la maxime "nulle terre sans seigneur", l'*alleu* est l'exception. On rencontre **Le Franc Alleu** (Eson, plan du XVIII^e siècle), **Le Vau Franc** (Bussy), **Le Franc Allais** (Brienon), mais aussi très certainement **Les Alouettes** (Brienon) qui serait une déformation d'*Alleu*. G. Taverdet signale qu'il est difficile de faire la part des dérivés d'*alleu* et du nom de l'oiseau et précise que l'hésitation devient encore plus forte dans **Les Champs de l'Allouette**, voire **La Cour aux Alouettes** (Turny).

Les possessions de la communauté villageoise ne sont mentionnées précisément qu'à Turny : **Les Communes**, **La Petite commune**, **Les Communaux**, et pour le bois, **Les Communaux** (Bellechaume), **Les Bois Communaux** (Eson, Paroy).

Le *fief* désignait initialement la tenure concédée par un seigneur à son vassal. Il a ensuite désigné simplement la possession seigneuriale. Mis à part Eson où nous trouvons sur le plan d'arpentage, dans le dénombrement et le classement des terres : **Fief de Prémartin**, **Fief de Vorvigny**, aucun lieu-dit dans les autres paroisses n'y fait directement référence. En revanche, beaucoup de fiefs sont devenus des lieux-dits, souvent difficiles à interpréter : fiefs du **Luteau** (Turny), de **Primiestait** (Brienon), de **Velmy** (Bussy).

Les souvenirs des justices d'Ancien Régime :

Les seigneurs possédaient des droits de haute et basse justice sur leurs sujets. La toponymie en a conservé la trace à travers les lieux-dits dont les noms signalent qu'y étaient dressés les gibets et fourches patibulaires, le plus souvent en limite de seigneurie et sur une hauteur pour être visibles de loin : **La Justice** (Brienon), **Les Justices**, **Le Bois des Justices**, **Le**

Vieux Gibet (Venizy), **La Grâce, Les Bois des Grâces** (Turny) ; **La Prévôté** (Bussy) évoque la justice royale ou seigneuriale.

La pérennité des petits événements :

Les faits et événements exceptionnels qui ont rompu le cours régulier de la vie paysanne ont aussi laissé une empreinte.

Ce peut être :

- la découverte d'un cadavre : **La Femme Morte** (Brienon, Venizy dont la tradition raconte la noyade dans le ru des Mauvières),
- la découverte d'un trésor : **La terre à l'argent** (Bussy),
- une vente lucrative ou importante: **La grande Vente, La Vente Paruy, La Vente Glairon** (Bussy), **La Grande Vente** (Champlost),
- un événement anodin : **La Bouteille cassée, La vigne arrachée** (Venizy),
- un incendie : **la Cour brûlée** (Turny), **le Moulin Brûlé** (Venizy),
- un problème d'héritage : **les Terres à la fille** (Turny), **le Douaire** (Turny) qui indique une donation tout à l'avantage de la femme, **Les Retraits** (Venizy),
- un simple rappel de fêtes populaires profanes : **le Feu de joie** (Bussy), **le Noyer à la Danse** (Bligny),
- les limites territoriales entre deux finages ou entre une paroisse et une terre ecclésiastique : **la haute Borne** (Brienon), **le Champ de la borne percée** (Bussy),
- une limite entre deux champs: **le Bas du Rang, Le Rang** (Turny).

Il est certain que d'autres faits et événements ont pu nous échapper, faute d'avoir pu les interpréter.

Les animaux :

Ces lieux-dits sont assez nombreux et plus d'une vingtaine d'espèces sont citées, tant sauvages que domestiques. En outre, ces animaux sont très souvent associés à leur endroit d'élection ou de passage.

- les oiseaux migrateurs : **les Grues** (Venizy), **le Champ de la Grue** (Brienon, Bligny), **les Courlis** (Turny),
- les oiseaux sédentaires : **le Turlu** (Champlost), **les Turlus** (Bussy) désignant en patois local l'alouette huppée, **le Rossignol, Chante-Merle** (Bussy), **le Bois des Corneilles** (Champlost), **le Buisson à la pie** (Bligny), **le Nid de Pigeon** (Chailley), **La Queue des Perdrix** (Paroy, Esnon).
- les animaux sauvages: **la Renarde** (Venizy, Turny), **La Petite Renarde** (Turny), **le Sault renard** (Bellechaume), **les Vergers aux Rats** (Venizy), **l'Etang aux Loirs** (Turny). **La Louptière, La Pointe de la Louptière** (Turny, Chailley), **Le Chêne à loup** (Bussy). La tradition orale rapporte qu'après les battues, les chasseurs pendaient le loup à un chêne. **La Louyère** (Venizy) pourrait être une louvière et désignerait une fosse à loup qu'une ordonnance de 1698 avait prescrit de faire construire à l'entrée de chaque village. Ajoutons encore **Les Près du Loup, Coupaloup** (Esnon),

Les Terriers (Esnon), **Le Terrier** (Venizy, Turny), **Le gros Terrier** (Bussy), **Le Creux du Terrier** (Venizy).

- les batraciens : **La Grenouillère** (Venizy, Bligny, Brienon), **Champ Grenouille** (Bussy).

- les animaux domestiques : **Tête à Cochons** (Bligny), **Fossé aux vaches** (Bellechaume), **le Poirier aux vaches** (Bligny), **Ruelle de la Corne de vache**, **La Montagne aux Vaches**, **Le Chemin aux vaches** (Brienon), **Le Cimetière aux vaches** (Bussy), **La vallée aux Biques** (Esnon), **La Motte aux brebis** (Brienon), **Les Terres à la Brebis**, **La voie aux Biques** (Venizy), **La Fontaine aux biques** (Brienon). Les terres ouvertes aux ovi-capridés indiquent probablement de mauvaises terres laissées en friches, qui servaient de terrains de parcours. On peut y rapprocher: **La Bergerie** (Champlost), **la Chèvrerie** (Brienon), **la Fontaine aux berger**s (Turny). **Le Champ au chat**, **Les Chats** (Bligny), **Les Chatte**s (Paroy), **les Chatteries** (Bellechaume), **la Voie au Chat**.

- la volaille : **la Côte aux Poules** (Brienon), **la Pouletterie** (Venizy).

- les insectes : **Papillon** (Venizy), **Pied de Mouche** (Turny), **Le Champ des Mouches** (Bussy, Turny), la mouche désignant souvent les abeilles ou les taons. **Les Bicattes** (Venizy) désignent, en patois local, les sauterelles.

Mémoire collective de chemins et passages disparus :

Il serait trop long d'aborder ici l'étude des voies de communication. Elles sont très nombreuses dans ce pays d'openfield et portent des noms très variés et précis. Leur origine remonte pour la plupart au Moyen Age ou à l'Antiquité, voire à la période protohistorique où les échanges étaient déjà importants. D'autres, plus modestes, ne sont que des chemins ruraux reliant villages et hameaux, ou bien même de simples chemins de desserte. Beaucoup ont disparu mais leur souvenir a été conservé par une cinquantaine de toponymes.

Le terme le plus usité est *chemin* mais on trouve également *voie*, *route*, *rue*, *ruelle*, *sentier* et même *cheminon*. Ils peuvent indiquer :

- une direction : **Le Chemin d'Avrolles à Venizy** (Venizy), **Le Chemin de Migennes** (Paroy), **Le Chemin de Sens, de Venizy, du Charme** (Chailley), **le sentier de Vaurevigny** (Bligny), **la rue de Dilo** (Bellechaume), **la route d'Auxerre** (Brienon), **la Voye d'Arces** (Bellechaume).

- des limites : **Entre le Chemin du Charme et le chemin de Sens** (Chailley), **Entre les deux chemins de Brienon** (Bellechaume), **Entre les deux chemins** (Venizy, Chailley).

- une localisation : **Sur le chemin de Prunelles** (Bellechaume), **Sur le chemin de Sens** (Chailley, Turny), **Au chemin des grandes Noues** (Brienon).

- une topographie : **le Fond du chemin d'Avrolles**, **Vallée du chemin de Sens**, **le bas des Ruelles** (Bellechaume), **la voie creuse** (Paroy, Venizy). Il faut rapprocher **la rue Chèvre** (Turny) et **la ruelle Chèvre** (Venizy), qui

sont en fait des chemins creux, le terme *chèvre*, déformation de *chaive* ou *chiève*, signifiant creux.

- une activité : **Le sentier du moulin** (Bligny), **La voie aux biques** (Venizy), **Le Chemin aux vaches** (Les Fourneaux).
- une caractéristique : **Cheminon** (Venizy), **La Venelle** (Bussy), **La Grande Rue** (Venizy), **Chemin Blanc** (Bussy), **Chemin Vert** (Turny), **Traverse de Bouy** (Brienon).
- un nom de personne : seules les ruelles sont associées à un anthroponyme : **Ruelle à Tripier** (Brienon), **Ruelle Anguerand**, **Ruelle Dion** (Venizy).
- un gué : **le Gué**, **Au dessus du Gué**, **le petit Gay** (Bligny), **Gay Chabot** (Brienon)
- un pont : **le Pont Olier** (Brienon), **le Poncelot** (Brienon), **Le Ponceau** (Venizy), **La Planche** (Boudernault, Venizy).
- d'autres lieux de passage : **La Traverie** (Bussy), **Le grand Passage** (Chailley), **Les Couloirs** (Venizy), **Le Perthuis** (Brienon), **Le Saudurand**, **le Sault Renard** (Bellechaume).

CONCLUSION

L'étude de tous ces noms de lieux, noms d'une grande diversité, permet de mieux approcher le passé des terroirs situés entre Armançon, Créanton et Forêt d'Othe.

Le passé, c'est d'abord **des hommes confrontés à la nature** : les toponymes nous ont renseignés sur la qualité des sols, sur les difficultés du relief, sur l'exposition des versants, dessinant une véritable géographie locale, d'autant plus réaliste qu'elle était vécue quotidiennement.

Le passé, c'est ensuite **des activités dont beaucoup ont aujourd'hui cessé** : défrichements, usages communautaires et plus près de nous, l'usage des gués, les tuileries, les fours à chaux et les moulins.

Le passé, c'est aussi **les traces locales de l'histoire civile et religieuse** : les voies romaines si importantes pour la région d'Avrolles, les mottes féodales, les châteaux et maisons fortes, les fortifications villageoises, les abbayes et leurs possessions, les cultes et les croyances.

Le passé, c'est enfin **tout l'environnement quotidien** : de l'observation de la nature (arbres, animaux), des événements tragiques (incendie, deuils), des us et coutumes (héritages, fêtes).

Ainsi, à partir de la toponymie on peut dégager le caractère d'une société rurale observatrice, parfois non sans humour, et diverse dans ses activités. L'utilité d'un tel travail réside aussi dans la nécessité d'apporter aujourd'hui des éléments de compréhension qui auront disparu dans quelques années. En effet, d'une part, certains détenteurs de la tradition orale ne seront plus là pour en témoigner et, d'autre part, les profonds remaniements que subit le paysage suppriment la plupart des corrélations qu'il est encore possible d'établir entre les lieux-dits et leur dénomination. Ainsi à Venizy, Les Terres Rouges englobent bon nombre d'hectares de terres *blanches*.

Cette démarche auprès des détenteurs de la tradition orale est déjà trop tardive et bon nombre des toponymes ne sont plus compréhensibles aujourd'hui. Avec cette mémoire collective qui s'en va c'est, nous semble-t-il, toute la personnalité des terroirs qui disparaît, sacrifiée sur l'autel du productivisme. Au sens de l'observation du paysan succède l'aveuglement technocratique. Aux paysages humanisés fait place l'uniformité et la monotonie des monocultures. C'est sans doute cela, et on ne peut que le regretter, le corollaire de la Modernité.

Bibliographie :

- Jean-Pierre BRIDIER, *Mes souvenirs, simples récits pouvant servir l'histoire de Brienon*, Paris, 1898.
- Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Librairie Guénégaud, Paris, rééd. 1966.
- Charles DUBOIS, *Notice sur le village d'Esnon et son château*, 1902.
- François GENREAU, *Les Cantons de Brienon et Venizy pendant la Révolution*, Société d'Etudes Historiques du Canton de Brienon, chez l'auteur, 1989.
- Claude HOHL, *Catalogue des cartes et plans anciens*, Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, 1982.
- Sophie JOSSIER, *Dictionnaire des patois de l'Yonne*, 1882 ; réédition Les Éditions du Bastion, 1988.
- Paul LEBEL, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, thèse de doctorat ès lettres, Dijon, 1956.
- Pierre MILLAT, *Les eaux merveilleuses du Nord de l'Yonne*, coll. Terre d'Histoire, Les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne, 1986.
- Pierre MILLAT, *Inventaire toponymique des lieux-dits de Villeneuve et Saint-Maurice aux Riches Hommes*, B.S.A.S., fasc. 27, 28, 29 et 30, 1984 à 1988.
- Charles MOISET, *Noms des communes, des hameaux, de fermes et de climats du finage du canton de Saint-Florentin*, B.S.S.Y., 1892.
- E. NEGRE, *Toponymie générale de la France*, 3 tomes, Librairie Droz, Genève, 1991.
- A. PEGORIER, *Glossaire des termes dialectaux permettant de trouver le sens d'un grand nombre de toponymes de la nouvelle carte de France*, Imprimerie de l'I.G.N., Paris, 1963.
- Charles PORREE, *Les cahiers de doléances du Bailliage de Sens*, Collection de documents inédits sur l'histoire de la Révolution Française, Auxerre, 1908.
- PROST, *Etymologie des noms de lieux du département de l'Yonne*, Manuscrit 354 (Second empire), Bibliothèque municipale d'Auxerre.
- Alain NOËL, *Les lieux-dits : essai d'archéologie verbale. La forêt d'Othe à l'âge moderne*, Paris, Champion, 2002.
- QUANTIN, *Dictionnaire topographique de l'Yonne*, Paris, 1862.
- VERROLLOT D'AMBLY, « *Notice sur l'agriculture du Canton de Brienon* », dans *Annuaire de l'Yonne*, 1838.

Auguste VINCENT, *Toponymie de la France*, Gérard Monfort éditeur (rééd. 1988), Saint-Pierre de Salerne, 27800 Brionne

Documents consultés :

Cadastres des XIXe et XXe siècles, dans les mairies (sauf pour Bussy-en-Othe, où le cadastre du XIXe a disparu)

Plans antérieurs à 1789 : aux Archives départementales de l'Yonne, en particulier C67, C68, C189, G462 et H615. Deux plans-terriers à la mairie de Brienon-sur-Armançon.

Un plan d'ensemble de la commune de Venizy, datant du XVIIIe siècle (copie début du XIXe), à la Mairie de Venizy. *Précis concernant la question de la délimitation des territoires entre Chailley et Venizy*, Saint-Florentin, 1892 (nombreuses transcriptions des chartes 1141, 1158, 1184 entre les seigneurs de Venizy, les abbés de Pontigny et les habitants, et pour 1223 et 1241 textes concernant l'historique des bois de Venizy).